



Assemblée générale

UN/CONF/024
APPROUVE
UN/CONF/024 COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/42/6 (Sect. 2A)
3 avril 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989*

TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE;
MAINTIEN DE LA PAIX

Chapitre 2A. Affaires politiques et affaires du Conseil de
sécurité; maintien de la paix

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
A. Organes directeurs	7
1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions	11
2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	13
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	15
1. Direction exécutive et administration : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité (y compris la section de la coordination et de l'information politique)	22
2. Programmes d'activité	28
a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques	28

* L'ensemble du budget-programme, tel qu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale, paraîtra en tant que Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-deuxième session (A/42/6/Rev.1).

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité	37
c) Utilisations pacifiques de l'espace	43
C. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer	51
1. Direction exécutive et administration	58
2. Programme d'activité : questions liées au droit de la mer	63
D. Missions spéciales	74
1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de de la trêve	82
2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	90
3. Dépôt de l'ONU à Pise	96
4. Personnel administratif et technique (personnel chargé des communications)	101
5. Missions spéciales <u>a/</u>	
E. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	105

a/ Voir plus loin, tableaux 2A.32 et 2A.33.

TITRE II

AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE SECURITE;
MAINTIEN DE LA PAIX

CHAPITRE 2A. AFFAIRES POLITIQUES ET AFFAIRES DU CONSEIL DE
SECURITE: MAINTIEN DE LA PAIX

TABLEAU 2A.1. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1988-1989
	Réévaluation de		Accroissement		Inflation en		Augmentation		
	la base de	ressources de	des ressources	(aux taux	révisés de	1988 et 1989	totale		
	1986-1987 (aux	taux révisés	de 1987)	(aux taux	révisés de	1987)			
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
84 370,0	(4 433,1)	(5,2)	(1 122,6)	(1,3)	3 634,1	4,3	(1 921,6)	(2,2)	82 448,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total ré- évalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)			
79 936,9	(1 122,6)	230,1	-	(1 352,7)	(1,6) %	

TABLEAU 2A.1 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1986-1987 Montant estimatif des dépenses	1988-1989 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	148,5	148,5
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	148,5	148,5
b) Activités de fond		
Fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de la paix	250,0	-
Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la paix	185,0	72,0
Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	80,0	12,0
Total b)	515,0	84,0
c) Projets opérationnels		
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	380 357,0	420 040,0
Total c)	380 357,0	420 040,0
Total a), b) et c)	381 020,5	420 272,5
Total, coûts directs		502 720,9

TABLEAU 2A.2. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987 (10) + (9)
	Crédits ouverts pour 1986-1987 (1)	Dépenses non renouvelables de 1986-1987 (2)	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987 (3)	Autres postes de dépenses (4)	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987 (5)	Autres objets de dépenses (6)	Postes permanents (7)	Ajustements spéciaux (8)	Total (9)	(10)		
A. Organes directeurs	682,3	-	-	-	10,1	-	-	10,1	10,1	10,1	10,1	692,4
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	11 272,9	79,1	-	-	70,1	7,6	(802,8)	(725,1)	(804,2)	(804,2)	10 458,7	
C. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer	6 059,8	20,9	-	-	46,2	65,0	(360,5)	(249,3)	(270,2)	(270,2)	5 789,6	
D. Missions spéciales	53 910,1	1 080,9	-	-	579,9	342,6	(2 504,7)	(1 582,2)	(2 663,1)	(2 663,1)	51 247,0	
E. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	12 444,9	-	-	-	291,4	0,3	(997,4)	(705,7)	(705,7)	(705,7)	11 739,2	
Total	84 370,0	1 180,9	-	-	987,6	425,6	(4 665,4) ^{a/}	(3 252,2)	(4 433,1)	(4 433,1)	79 936,9	

^{a/} Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1988-1989.

TABLEAU 2A.3. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1988-1989
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues			Crédits demandés pour 1988-1989	Taux de croissance réelle		
		Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)	Inflation en 1988 et 1989			Augmentation totale	
		\$	%	\$	%	\$		
A. Organes directeurs	682,3	10,1	(9,5)	30,7	31,3	4,5	713,6	(1,3)
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	11 272,9	(804,2)	(1,9)	475,9	(330,2)	(2,9)	10 942,7	(0,5)
C. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer	6 059,8	(270,2)	(328,8)	428,6	(170,4)	(2,8)	5 889,4	(6,0)
D. Missions spéciales	53 910,1	(2 663,1)	(780,3)	2 360,9	(1 082,5)	(2,0)	52 827,6	(1,8)
E. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	12 444,9	(705,7)	(2,1)	338,0	(369,8)	(2,9)	12 075,1	-
Total	84 370,0	(4 433,1)	(1 122,6)	3 634,1	(1 921,6)	(2,2)	82 448,4	(1,6)

A. Organes directeurs

TABLEAU 2A.4. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1988-1989
	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)		Inflation en 1988 et 1989		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
682,3	10,1	1,4	(9,5)	(1,3)	30,7	4,4	31,3	4,5	713,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total ré-évalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)			
692,4	(9,5)	-	-	(9,5)	(1,3) %	

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	713,6
----------------------	-------

TABLEAU 2A.5. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Crédits ouverts pour 1986-1987 (1)	Dépenses renouvelables de 1986-1987 (2)	Dépenses supplémentaires					Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987 (10)	
			Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987	Autres	Postes permanents de dépense (3)	Postes permanents de dépense (4)		Ajustements spéciaux (5)
A. Organes directeurs :									
1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions	639,3	-	-	-	9,4	-	-	9,4	648,7
2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extratmosphérique	43,0	-	-	-	0,7	-	-	0,7	43,7
Total	682,3	-	-	-	10,1	-	-	10,1	692,4

TABLEAU 2A.6. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1988-1989
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988-1989	Taux de croissance réelle		
	Crédits ouverts pour 1986-1987	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987) et en 1988	Inflation			Augmentation totale	
				\$	%	%		
A. Organes directeurs :								
1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions	639,3	9,4	-	29,4	38,8	6,0	678,1	-
2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	43,0	0,7	(9,5)	1,3	(7,5)	(17,4)	35,5	(21,7)
Total	682,3	10,1	(9,5)	30,7	31,3	4,5	713,6	(1,3)

A. Organes directeurs

2A.1 Le programme de travail et les prévisions budgétaires présentés dans cette partie du projet de budget-programme concernent les organes et organes subsidiaires de l'ONU qui sont chargés de formuler la politique à suivre en ce qui concerne les questions politiques et le maintien de la paix.

1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions

TABLEAU 2A.7. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Augmen- tation totale	Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989			
Travaux contractuels d'impression et de reliure	639,3	9,4	-	29,4	38,8	678,1	
Total	639,3	9,4	-	29,4	38,8	678,1	

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)			
648,7	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

-	
Total	678,1

1. Le Conseil de sécurité, ses comités et commissions

2A.2 Le Conseil de sécurité, l'un des organes principaux de l'Organisation des Nations Unies aux termes de l'Article 7 de la Charte des Nations Unies, assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

2A.3 Aux termes de l'Article 28 de la Charte, le Conseil de sécurité est organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence.

2A.4 En vertu de l'Article 29 de la Charte, le Conseil peut créer les organes subsidiaires qu'il juge nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Ces organes, auxquels le Conseil a assigné un mandat d'une durée déterminée ou indéterminée, se réunissent selon les besoins et leur service est assuré par la Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques (Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Imprimerie

2A.5 Les ressources prévues à cette rubrique (648 700 dollars) qui correspondent au montant réévalué de la base de ressources de 1986-1987, doivent permettre de couvrir le coût des travaux contractuels d'impression des documents officiels du Conseil de sécurité et des rapports de ses organes subsidiaires dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace
extra-atmosphérique

TABLEAU 2A.8. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	Augmen- tation totale	
Heures supplémentaires	6,6	0,1	-	0,3	0,4	7,0
Frais de voyage des représentants	3,0	0,1	(3,1)	-	(3,0)	-
Frais de voyage du personnel	31,5	0,5	(6,4)	0,9	(5,0)	26,5
Fournitures et accessoires	1,9	-	-	0,1	0,1	2,0
Total	43,0	0,7	(9,5)	1,3	(7,5)	35,5

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
43,7	(9,5)	-	-	(9,5)	(21,7) %	

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	35,5
-------	------

2. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

2A.6 Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a été créé par la résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1959, afin d'examiner, selon qu'il conviendra, l'étendue de la coopération internationale et d'étudier les moyens pratiques et applicables d'exécuter les programmes touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, y compris les applications pratiques de la technologie spatiale, qui pourraient être utilement entrepris sous les auspices de l'ONU et la nature des problèmes juridiques que pourra soulever l'exploration de l'espace.

2A.7 Dans le cadre de ce mandat, complété par les résolutions ultérieures de l'Assemblée générale, le Comité a créé un sous-comité scientifique et technique, un sous-comité juridique et divers groupes de travail. Les services fonctionnels nécessaires au Comité sont assurés par le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité (pour le Comité et ses organes subsidiaires scientifiques et techniques, qui se réunissent régulièrement à New York) et par le Bureau des affaires juridiques (pour le Sous-Comité juridique, qui se réunit tous les deux ans à Genève).

2A.8 Par sa résolution 37/89 du 10 décembre 1982, l'Assemblée générale a confié au Comité la mise en oeuvre des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui s'est tenue à Vienne en août 1982.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

2A.9 Il est proposé de réduire de 3 100 dollars les ressources prévues au titre des frais de voyage des représentants, compte tenu de l'expérience des deux exercices biennaux précédents. Les frais de voyage du personnel sont révisés en baisse (de 6 400 dollars) dans le cadre de la politique générale de réduction des frais de voyage.

B. Département des affaires politiques et des affaires
du Conseil de sécurité

TABLEAU 2A.9. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1988-1989
	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)		Inflation en 1988 et 1989		Augmentation totale		
Crédit ouvert pour 1986-1987	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
11 272,9	(804,2)	(7,1)	(1,9)	-	475,9	4,2	(330,2)	(2,9)	10 942,7

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total ré- évalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources					Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
10 468,7	(1,9)	54,9	-	(56,8)	(0,5) %	

TABLEAU 2A.9 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1986-1987	1988-1989
	Montant	Montant
	estimatif des	estimatif des
	dépenses	dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond :		
Fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de la paix	250,0	-
Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la paix	185,0	72,0
Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	80,0	12,0
Total b)	515,0	84,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	515,0	84,0
Total, coûts directs		11 026,7

TABLEAU 2A.10. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires de 1986-1987	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987 (10)
	Dépenses non renouvelables de 1986-1987 (1)	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987	Autres	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987	Postes de dépenses (3)	Autres objets de dépenses (4)	Postes de dépenses (5)	Ajustements de dépenses (6)	Ajustements spéciaux (7)	Total (8)		
Programmes												
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité												
1. Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Section de la coordination et de l'information politique)	2 038,2	33,3	-	-	18,7	2,0	(174,4)	(153,7)	(187,0)	1 851,2		
2. Programmes d'activité :												
a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques	4 443,3	45,8	-	-	28,2	0,6	(268,1)	(239,3)	(285,1)	4 158,2		
b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité	2 544,9	-	-	-	12,9	0,2	(199,4)	(186,3)	(186,3)	2 358,6		
c) Utilisations pacifiques de l'espace	2 246,5	-	-	-	10,3	4,8	(160,9)	(145,8)	(145,8)	2 100,7		
Total	11 272,9	79,1	-	-	70,1	7,6	(802,8) a/	(725,1)	(804,2)	10 468,7		

a/ Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1988-1989.

TABLEAU 2A.11. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1988-1989
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988-1989	Taux de croissance réelle
	Crédits ouverts pour 1986-1987	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987) et en 1988	Inflation		
	\$	\$	\$	\$		%
B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité						
1. Bureau du Secrétaire général adjoint (y compris la Section de la coordination et de l'information politique)	2 038,2	(187,0)	(15,5)	82,6	(119,9)	(5,8)
					1 918,3	(2,1)
2. Programmes d'activité :						
a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques	4 443,3	(285,1)	49,9	190,6	(44,6)	(1,0)
					4 398,7	0,4
b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité	2 544,9	(186,3)	(7,0)	107,7	(85,6)	(3,3)
					2 459,3	(0,2)
c) Utilisations pacifiques de l'espace	2 246,5	(145,8)	(29,3)	95,0	(80,1)	(3,5)
					2 166,4	(1,3)
Total	11 272,9	(804,2)	(1,9)	475,9	(330,2)	(2,9)
					10 942,7	(0,5)

TABLEAU 2A.12. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sement des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	Augmen- tation totale	
Postes permanents	7 249,6	(497,4)	-	311,5	(185,9)	7 063,7
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	18,6	0,3	-	0,9	1,2	19,8
Consultants	17,6	0,3	(5,4)	0,6	(4,5)	13,1
Heures supplémentaires	28,7	0,4	(5,0)	1,1	(3,5)	25,2
Postes temporaires	677,4	(56,2)	-	28,1	(28,1)	649,3
Dépenses communes de personnel	2 740,7	(179,1)	-	113,2	(65,9)	2 674,8
Indemnités de représentation	10,4	-	-	-	-	10,4
Frais de voyage du personnel	154,4	2,1	(41,3)	5,3	(33,9)	120,5
Travaux contractuels d'impression et de reliure	12,6	0,1	5,5	0,9	6,5	19,1
Location et entretien du matériel	29,6	0,6	(7,0)	1,1	(5,3)	24,3
Communications	22,6	0,4	(6,0)	0,7	(4,9)	17,7
Dépenses de représentation	1,7	-	-	-	-	1,7
Mobilier et matériel	79,1	(79,1)	54,9	1,7	(22,5)	56,6
Remplacement de matériel de traitement de textes	16,6	0,2	2,4	1,0	3,6	20,2
Bourses	213,3	3,2	-	9,8	13,0	226,3
Total	11 272,9	(804,2)	(1,9)	475,9	(330,2)	10 942,7

TABLEAU 2A.12 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
-	-	-	-	-	-	-

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	-
-------	---

TABLEAU 2A.13. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

	Postes permanents		Postes temporaires		Total
	Fonds		Fonds		
	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	extra-budgétaires 1986-1987 1988-1989	extra-budgétaires 1986-1987 1988-1989	
Catégories	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	1986-1987 1988-1989
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
SGA	1	1	-	-	1 1
D-2	2	2	-	-	2 2
D-1	8	8	-	-	10 10
P-5	10	10	-	-	13 13
P-4	20	20	-	-	20 20
P-3	11	11	-	-	11 11
P-2/1	7	7	-	-	7 7
Total	59 a/	59 a/	5	5	64 64

Agents des services généraux

1re classe	3 a/	3 a/	1	1	4
Autres classes	32 a/	32 a/	1	1	33
Total	35 a/	35 a/	2	2	37
Total général	94	94	7	7	101

a/ Conformément à la section IX (classement des emplois de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées) de la résolution 41/209 de l'Assemblée générale, en date du 11 décembre 1986, un poste d'agent de 1re classe de la catégorie des services généraux a été reclassé dans la catégorie des administrateurs et deux autres postes d'agent de 1re classe de la catégorie des services généraux ont été déclassés (voir A/C.5/41/30).

1. Direction exécutive et administration : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité (y compris la Section de la coordination et de l'information politique)

TABLEAU 2A.14. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Augmen- tation totale	Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989			
Postes permanents	1 383,1	(115,9)	(13,0)	57,9	(71,0)	1 312,1	
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	18,6	0,3	-	0,9	1,2	19,8	
Heures supplémentaires	28,7	0,4	(5,0)	1,1	(3,5)	25,2	
Dépenses communes de personnel	479,8	(39,8)	(4,2)	18,8	(25,2)	454,6	
Indemnités de représentation	8,0	-	-	-	-	8,0	
Frais de voyage du personnel	31,9	0,5	(6,4)	1,2	(4,7)	27,2	
Travaux contractuels d'impression et de reliure	0,3	-	(0,1)	-	(0,1)	0,2	
Location et entretien de matériel	13,6	0,2	(3,0)	0,5	(2,3)	11,3	
Communications	22,6	0,4	(6,0)	0,7	(4,9)	17,7	
Dépenses de représentation	1,7	-	-	-	-	1,7	
Machines de bureau	10,3	(10,3)	5,2	0,2	(4,9)	5,4	
Matériel de traitement de textes	23,0	(23,0)	20,0	0,6	(2,4)	20,6	
Remplacement de matériel de traitement de textes	16,6	0,2	(3,0)	0,7	(2,1)	14,5	
Total	2 038,2	(187,0)	(15,5)	82,6	(119,9)	1 918,3	

TABLEAU 2A.14 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
1 851,2	(15,5)	25,2	-	(40,7)	(2,1) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	1 918,3
-------	---------

TABLEAU 2A.15. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité

	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		
	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	
Catégories							1986-1987 1988-1989 1986-1987 1988-1989 1986-1987 1988-1989
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SGA	1	1	-	-	-	-	1 1
D-1	1	1	-	-	-	-	1 1
P-4	4	4	-	-	-	-	4 4
P-3	2	1	-	-	-	-	2 1
P-2/1	1	2	-	-	-	-	1 2
Total	9	9	-	-	-	-	9 9
Agents des services généraux							
1re classe	2	2	-	-	-	-	2 2
Autres classes	8	8	-	-	-	-	8 8
Total	10 a/	10 a/	-	-	-	-	10 10
Total général	19	19	-	-	-	-	19 19

a/ Conformément à la section IX (classement des emplois de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées) de la résolution 41/209 de l'Assemblée générale, deux postes d'agent de 1re classe de la catégorie des services généraux ont été déclassés (voir A/C.5/41/30).

B. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité

1. Direction exécutive et administration : Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité (y compris la Section de la coordination et de l'information politique)

2A.10 Les activités exécutées par le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité relèvent du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé. Il y a lieu de noter toutefois que le programme 1 du plan à moyen terme comprend le sous-programme 4 (Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid), lequel relève du chapitre 3 du budget (Affaires politiques, tutelle et décolonisation) conformément au paragraphe f) de la décision adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 1973, lors de sa vingt-huitième session. Pour que toutes les ressources se rapportant aux activités du Comité spécial contre l'apartheid soient regroupées au chapitre 3, conformément à la décision de l'Assemblée générale, on a également indiqué à ce chapitre les crédits prévus au titre des services communs qui sont actuellement inscrits au chapitre 2A (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité).

2A.11 Les fonctions du Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité sont les suivantes :

- a) Aider le Secrétaire général à s'acquitter des responsabilités politiques que lui confie la Charte des Nations Unies en suivant l'application des résolutions de l'Assemblée générale concernant la paix et la sécurité;
- b) Diriger, gérer, animer et superviser toutes les activités du Département pour veiller à ce que les décisions des organes délibérants se traduisent en mesures efficaces, cohérentes et rationnelles, dont ces organes puissent suivre l'application;
- c) Coordonner les activités du Département avec celles des autres départements et des autres secrétariats;
- d) Aider et conseiller les présidents et membres des organes servis par le Département à l'occasion des travaux de ces organes;
- e) Assurer la liaison avec les organisations régionales et suivre leurs activités relatives au maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément à l'Article 54 de la Charte;
- f) Assurer la représentation du Département ou du Secrétaire général, à un haut niveau, dans leurs relations avec les organes des Nations Unies et avec d'autres organisations;
- g) Faire rapport systématiquement sur les questions d'actualité internationale touchant la paix et la sécurité afin de fournir des informations au Cabinet du Secrétaire général, aux chefs des départements politiques et aux membres du Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité (trois bulletins quotidiens, une analyse quotidienne de la presse et une distribution directe d'imprimés des services télégraphiques).

2A.12 Le service administratif s'occupe des questions administratives, financières et de personnel pour l'ensemble du programme. Il est notamment chargé d'administrer le personnel, de coordonner l'établissement des plans à moyen terme et des budgets-programmes biennaux, de contrôler les crédits ouverts pour le département et de suivre l'exécution du programme. Il assure des services d'administration générale pour des questions telles que les locaux, le mobilier, le contrôle des communications, les programmes de publication, les plans de voyage et la tenue de dossiers sur toutes les questions financières et de personnel intéressant l'ensemble du programme.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Postes permanents

2A.13 Pour assurer l'utilisation optimale des ressources en personnel du Département, il est proposé de transférer un poste de la classe P-3 à la Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques, en échange d'un poste de la classe P-2 (voir plus loin, par. 2A.23).

Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

2A.14 Les ressources prévues à cette rubrique (18 900 dollars) doivent permettre de recruter du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée et pour faire face à la somme de travail de tout le Département en période de pointe.

Heures supplémentaires

2A.15 Les ressources prévues (24 100 dollars) doivent permettre de couvrir les heures supplémentaires nécessaires pour assurer le service des séances du Conseil de sécurité et de ses organes subsidiaires et effectuer les travaux préparatoires à des conférences et des séminaires. La diminution de 5 000 dollars est due au transfert de ressources au chapitre 3 et sera compensée par une augmentation de même montant à ce chapitre (voir plus loin, par. 3.100).

Frais de voyage du personnel

2A.16 Les ressources prévues à cette rubrique (26 000 dollars) sont révisées en baisse de 6 400 dollars, dans le cadre de la politique générale de réduction des frais de voyage. Elles sont essentiellement destinées à couvrir :

a) Les frais de voyage du Secrétaire général adjoint, lorsqu'il est appelé à représenter le Secrétaire général ou le Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité, à un haut niveau, lors de réunions officielles et de conférences importantes;

b) Les frais de voyage du Secrétaire général adjoint et de membres de son bureau, dans le contexte des responsabilités du Département, lorsqu'ils sont appelés à présenter la position de l'Organisation des Nations Unies en faisant des déclarations lors de réunions ou de séminaires ou à d'autres occasions.

Location et entretien du matériel

2A.17 La diminution de 3 000 dollars est due au transfert de ressources au chapitre 3 et sera compensée par une augmentation de même montant à ce chapitre (voir plus loin, par. 3.100).

Communications

2A.18 Les ressources prévues (17 000 dollars), qui font apparaître une diminution de 6 000 dollars, doivent permettre de couvrir le coût des communications téléphoniques interurbaines au titre des trois sous-programmes du Département. La diminution de 6 000 dollars est due au transfert de ressources au chapitre 3 et sera compensée par une augmentation de même montant à ce chapitre (voir plus loin, par. 3.100).

Machines de bureau

2A.19 Un crédit non renouvelable de 5 200 dollars est prévu au titre de l'achat de machines de bureau pour le Bureau du Secrétaire général adjoint, afin de mener à bien en 1988 le programme d'achat de matériel de microfiches approuvé pour 1986-1987 et de permettre au Département de résoudre un problème majeur de stockage, d'utilisation et de contrôle de l'important volume de documents de l'ONU qu'il doit conserver.

Matériel de traitement de textes

2A.20 Un crédit non renouvelable de 20 000 dollars doit permettre de mener à bien en 1988 le programme d'achat de matériel de traitement de textes approuvé pour 1986-1987, mais que la crise financière n'a pas permis d'exécuter intégralement.

Remplacement de matériel de traitement de textes

2A.21 Le montant de 13 800 dollars prévu à cette rubrique représente 40 % du coût du matériel de traitement de textes qui a déjà été acheté pour le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité. La diminution de 3 000 dollars est due au transfert de ressources au chapitre 3 et sera compensée par une augmentation de même montant à ce chapitre (voir plus loin, par. 3.100).

2. Programmes d'activité

a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques

TABLEAU 2A.16. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	Augmen- tation totale	
Postes permanents	2 806,4	(156,4)	13,0	122,4	(21,0)	2 785,4
Postes temporaires	442,7	(32,3)	-	18,6	(13,7)	429,0
Dépenses communes de personnel	1 115,0	(51,2)	4,2	46,9	(0,1)	1 114,9
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel	7,8	0,2	(1,6)	0,3	(1,1)	6,7
Imprimerie et reliure	12,3	0,1	(0,8)	0,6	(0,1)	12,2
Location et entretien du matériel	12,1	0,3	-	0,6	0,9	13,0
Mobilier et matériel	45,8	(45,8)	29,7	0,9	(15,2)	30,6
Remplacement du matériel de traitement de textes	-	-	5,4	0,3	5,7	5,7
Total	4 443,3	(285,1)	49,9	190,6	(44,6)	4 398,7

TABLEAU 2A.16 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non- renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
4 158,2	49,9	29,7	-	20,2	0,4 %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	4 398,7
-------	---------

TABLEAU 2A.17. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires		Total
	Budget ordinaire	Budget ordinaire	Budget ordinaire	extra-budgétaires	
	1986-1987 1988-1989	1986-1987 1988-1989	1986-1987 1988-1989	1986-1987 1988-1989	
D-2	1	1	-	-	1
D-1	3	3	1	-	4
P-5	5	5	2	-	7
P-4	10	10	-	-	10
P-3	1	2	-	-	1
P-2/1	4	3	-	-	4
Total	24 a/	24 a/	3	-	27
Agents des services généraux					
1re classe	1	1	1	-	2
Autres classes	11	11	1	-	12
Total	12 a/	12 a/	2	-	14
Total général	36	36	5	-	41

a/ Conformément à la section IX de la résolution 41/209 de l'Assemblée générale (Classement des emplois de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées), un poste d'agent de 1re classe a été reclassé de la catégorie des services généraux à celle des administrateurs (voir A/C.5/41/30).

2. Programmes d'activité

a) Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques

2A.22 La Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques est chargée de l'exécution du sous-programme 1 du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé 1/.

Sous-programme 1. Activités du Conseil de sécurité et des commissions politiques

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 4 398 700 dollars (soit 34,3 % du total prévu pour le programme) 2/.

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.5 à 1.10, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre premier dans le document A/39/6.

c) Éléments de programme :

1.1 Conseil de sécurité*

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du Conseil de sécurité, qui siège toute l'année (des séances officielles du Conseil et des consultations officieuses ont lieu selon les besoins, leur fréquence étant fonction du sujet examiné);

ii) Rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale établi conformément au paragraphe 3 de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies et, le cas échéant, rapports spéciaux à l'Assemblée générale (deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).

Activité intermédiaire : Rédaction des chapitres pertinents de l'Annuaire des Nations Unies (1988-1989).

* Priorité absolue.

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6 (A/36/6 et Corr.1), compte tenu des révisions proposées au plan à moyen terme (A/39/6, chap. 1).

2/ Les ressources prévues pour le programme ne comprennent pas celles qui sont nécessaires pour le programme "Direction exécutive et administration" (voir tableau 2A.14); elles comprennent en revanche celles qui sont nécessaires à l'exécution du sous-programme 4 "Application plus complète des résolutions de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'apartheid" (3 799 500 dollars), qui figure au chapitre 3D (Centre contre l'apartheid).

1.2 Organes subsidiaires créés par le Conseil de sécurité*

- a) Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 421 (1977) concernant la question de l'Afrique du Sud, qui se réunit tout au long de l'année (1988 et 1989);

ii) Rapports au Conseil de sécurité, selon les besoins.

- b) Commission du Conseil de sécurité créée en application de la résolution 446 (1979) pour étudier la situation concernant les colonies dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires à la Commission, y compris la participation à des missions d'enquête au Moyen-Orient. La Commission se réunit aussi souvent que nécessaire;

ii) Rapports de la Commission au Conseil de sécurité, selon les besoins.

- c) Autres organes subsidiaires du Conseil de sécurité, qui se réunissent selon les besoins, notamment le Comité d'admission de nouveaux membres (Conseil de sécurité), le Comité d'experts du Conseil de sécurité, le Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil, le Comité d'experts créé par le Conseil de sécurité à sa 1506e séance et le Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982)

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour les réunions de ces organes;

ii) Rapports au Conseil de sécurité, selon les besoins.

1.3 Comité d'état-major*

Produits : Services fonctionnels nécessaires pour les réunions du Comité d'état-major créé en application de l'Article 47 de la Charte des Nations Unies, qui se réunit habituellement tous les 15 jours.

1.4 Première Commission de l'Assemblée générale*

Produits : Services fonctionnels nécessaires pour les réunions de la Première Commission de l'Assemblée générale, qui se réunit pendant toute la durée des sessions de l'Assemblée générale (deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).

* Priorité absolue.

1.5 Commission politique spéciale de l'Assemblée générale*

Produits :

- i) Services fonctionnels nécessaires à la Commission politique spéciale de l'Assemblée générale, qui se réunit pendant toute la durée des sessions de l'Assemblée générale (deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989);
- ii) Rapports de la Commission politique spéciale à l'Assemblée générale sur chaque question examinée (deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).

1.6 Organes subsidiaires créés par l'Assemblée générale*

- a) Comité spécial des opérations de maintien de la paix

Produits :

- i) Services fonctionnels nécessaires au Comité spécial qui se réunit selon les besoins (1988 et 1989);
 - ii) Rapports du Comité spécial à l'Assemblée générale (deux rapports, 1988 et 1989).
- b) Groupe de travail du Comité spécial des opérations de maintien de la paix

Produits :

- i) Services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail, qui se réunit selon les besoins à la demande du Comité spécial (1988 et 1989);
 - ii) Rapports établis par le Groupe de travail à la demande du Comité spécial (1988 et 1989).
- c) Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient*

Produits :

- i) Services fonctionnels nécessaires au Groupe de travail, qui se réunit selon les besoins. L'Assemblée générale renouvelle son mandat chaque année. L'UNRWA détermine le nombre de réunions nécessaires. En règle générale, le Groupe de travail se réunit au moins trois fois par an;
- ii) Rapports du Groupe de travail à l'Assemblée générale (deux rapports, 1988 et 1989).

* Priorité absolue.

d) Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine*

Produits :

- i) Services fonctionnels nécessaires à la Commission, qui se réunit selon les besoins (consultations officieuses);
- ii) Rapports de la Commission à l'Assemblée générale (deux rapports, deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).
- e) Commission spéciale pour les annonces de contributions volontaires pour les réfugiés de Palestine*

Produits : Services fonctionnels nécessaires à la Commission, qui se réunit une fois par an (deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).

Activité intermédiaire : Participation au service des réunions annuelles pour les annonces de contributions volontaires des Etats.

- f) Comité spécial de l'application des dispositions de sécurité collective de la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales*

Produits :

- i) Services fonctionnels nécessaires au Comité, qui se réunit normalement une fois par an (20 séances par session, 1988 et 1989);
- ii) Rapports du Comité à l'Assemblée générale (deux rapports, deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).

- 1.7 Répertoire de la pratique suivie par le Conseil de sécurité et
Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies

Produit : Etablissement d'un supplément au Répertoire de la pratique suivie par le Conseil de sécurité pour les années 1981 à 1984.

Activités intermédiaires : Recherches en vue de l'élaboration de projets d'études pour le Supplément No 6 (1979-1984) du Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies, concernant l'application de 44 articles de la Charte.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Postes permanents

2A.23 Afin d'assurer la meilleure utilisation possible des ressources en personnel du Département, il est proposé de transférer un poste de la classe P-2 au Bureau du Secrétaire général adjoint, en échange d'un poste de la classe P-3 (voir plus haut, par. 2A.13).

* Priorité absolue.

Postes temporaires

2A.24 Par ses résolutions 418 (1977) du 4 novembre 1977 et 421 (1977) du 9 décembre 1977, le Conseil de sécurité a décidé un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud et a constitué un Comité du Conseil de sécurité composé de tous les membres du Conseil, qui est chargé de veiller à l'application des dispositions pertinentes desdites résolutions. Aux termes du paragraphe 3 de la résolution 421 (1977), le Secrétaire général doit apporter toute l'aide nécessaire au Comité et prendre à cette fin les dispositions voulues au Secrétariat, notamment en fournissant le personnel requis pour assurer le service du Comité. A cette fin, l'Assemblée générale a approuvé à sa trente-troisième session la création de cinq postes (1 D-1, 2 P-5, 1 G-5 et 1 G-4) à titre temporaire. Les fonctionnaires qui s'occupent de la question de l'embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud ont continué de s'acquitter des fonctions suivantes :

- a) Fournir les services fonctionnels nécessaires au Comité, notamment établir des comptes rendus complets de ses réunions pour pallier l'absence de comptes rendus analytiques résultant de l'application de la décision 40/472 de l'Assemblée générale, en date du 9 mai 1986;
- b) Réunir toutes les informations publiées au sujet de l'embargo; à cette fin, les fonctionnaires dépouillent régulièrement un certain nombre de journaux et périodiques dont les articles portant sur la question de l'embargo sont reproduits à l'intention de tous les membres du Comité;
- c) Mettre en forme et publier les communications reçues des Etats sur les mesures qu'ils ont prises pour mettre en oeuvre la résolution 421 (1977) relative à l'embargo et sur les cas de violation présumée;
- d) Assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales.

Le Secrétariat sera probablement appelé à continuer d'assurer le service du Comité en 1988-1989. Il est donc proposé de maintenir pour l'exercice biennal 1988-1989 les cinq postes temporaires susmentionnés.

Frais de voyage du personnel

2A.25 Les ressources prévues (6 400 dollars) font apparaître une diminution de 1 600 dollars qui est proposée conformément à la politique générale tendant à réduire les frais de voyage.

Imprimerie et reliure

2A.26 Les ressources prévues sous cette rubrique (11 600 dollars) doivent permettre de couvrir les frais de publication du Répertoire de la pratique suivie par le Conseil de sécurité.

Location et entretien du matériel

2A.27 Les ressources prévues (12 400 dollars) doivent permettre de financer l'entretien du matériel de traitement de textes qui a été acheté au cours de l'exercice biennal 1986-1987 et de celui que l'on se propose d'acheter au cours de l'exercice biennal 1988-1989.

Mobilier et matériel

2A.28 Les ressources non renouvelables prévues à ce titre (29 700 dollars) doivent permettre de mener à bien en 1988 le programme d'achat de matériel de traitement de texte qui a été approuvé pour 1986-1987 mais que la crise financière n'a pas permis d'exécuter intégralement.

Remplacement du matériel de traitement de textes

2A.29 Les ressources prévues (5 400 dollars) représentent 40 % du coût du matériel de traitement de textes déjà acheté pour la Division du Conseil de sécurité et des commissions politiques (13 500 dollars).

b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité

TABLEAU 2A.18. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	Augmen- tation totale	
Postes permanents	1 874,5	(138,9)	-	80,0	(58,9)	1 815,6
Dépenses communes de personnel	650,4	(47,6)	-	27,1	(20,5)	629,9
Indemnités de représentation	1,2	-	-	-	-	1,2
Frais de voyage du personnel	14,9	0,1	(3,0)	0,6	(2,3)	12,6
Location et entretien du matériel	3,9	0,1	(4,0)	-	(3,9)	-
Total	2 544,9	(186,3)	(7,0)	107,7	(85,6)	2 459,3

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
2 358,6	(7,0)	-	-	(7,0)	(0,2) %	

TABLEAU 2A.18 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1986-1987 Montant estimatif des dépenses	1988-1989 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond		
Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la paix	185,0	72,0
Fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de la paix	250,0	-
Total b)	435,0	72,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	435,0	72,0
Total		2 531,3

TABLEAU 2A.19. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division des affaires politiques

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires		Total
	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	
	Fonds extra-budgétaires		1986-1987 1988-1989		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
D-2	1	-	-	-	1
D-1	2	-	-	-	2
P-5	4	-	-	-	4
P-4	4	-	-	-	4
P-3	4	-	-	-	4
P-2/1	1	-	-	-	1
Total	16	-	-	-	16
Agents des services généraux					
Autres classes	7	-	-	-	7
Total	7	-	-	-	7
Total général	23	-	-	-	23

b) Services touchant les affaires politiques et la sécurité

2A.30 La Division des affaires politiques est chargée de l'exécution du sous-programme 2 (Services touchant les affaires politiques et la sécurité) du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé (A/37/6 et A/39/6).

Sous-programme 2. Services touchant les affaires politiques et la sécurité

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 459 300 dollars (soit 19,2 % du total prévu pour le programme);

Fonds extra-budgétaires : 72 000 dollars (soit 21,6 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.11 à 1.14, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre premier dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Services en faveur de la paix et de la sécurité internationales*

Produits :

i) Participation aux services fonctionnels nécessaires à : deux sessions de la Première Commission (1988 et 1989); b) deux sessions de la Commission politique spéciale (1988 et 1989);

ii) Rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur des problèmes spécifiques touchant la paix et la sécurité (environ trois rapports par an, deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).

Activités intermédiaires : Notes et études analytiques et d'information sur des questions politiques à l'intention du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat (entre 80 et 90 par an, en 1988 et 1989). L'analyse de questions d'actualité intéressant la politique et la sécurité internationale est menée à titre consultatif et vise à renforcer l'efficacité du rôle joué par le Secrétaire général en vertu de l'Article 99 de la Charte et en matière de règlement pacifique des différends. Les activités menées à titre consultatif consistent notamment à déterminer les zones de tensions potentielles, à évaluer les diverses positions et situations et à proposer des moyens de parvenir à un règlement avec la participation éventuelle de l'ONU et du Secrétaire général.

* Priorité absolue.

2.2 Promotion de la paix

Produits :

i) Rapports du Secrétaire général à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale (deuxième semestre de 1988);

ii) Octroi d'environ six subventions par an à des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires pour l'organisation d'activités de promotion de la paix (fonds extra-budgétaires).

Activités intermédiaires :

i) Consultations de fond avec des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies sur la promotion de la paix et l'application des directives établies à cet égard dans la ligne de l'Année internationale de la paix; établissement d'un calendrier de manifestations pour la promotion de la paix;

ii) Préparation, coordination et évaluation des manifestations annuelles organisées dans le monde à l'occasion de la Journée internationale de la paix;

iii) Etablissement de documents analytiques et de documents d'information sur la promotion de la paix (environ six par an, 1988 et 1989).

2.3 Paix, sécurité et coopération en ce qui concerne les mers et les océans

Produits :

i) Fourniture de services fonctionnels à deux sessions de la Première Commission de l'Assemblée générale (deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989) sur les questions suivantes : a) zone de paix et de coopération de l'Atlantique sud; b) Antarctique; c) renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région méditerranéenne;

ii) Rapports de la Première Commission à l'Assemblée générale sur les questions ci-dessus (trois rapports par an, deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989);

iii) Participation à la fourniture de services fonctionnels à au moins deux sessions par an du Comité spécial de l'océan Indien (1988 et 1989);

iv) Participation à la fourniture de services fonctionnels à la Conférence sur l'océan Indien (1988 ou 1989);

v) Environ six rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale, comme suite aux décisions des organes délibérants (trois rapports par an, deuxième semestre de 1988 et deuxième semestre de 1989).

Activités intermédiaires :

i) Etablissement d'études analytiques et d'évaluations périodiques sur les aspects politiques et de sécurité des faits nouveaux touchant les mers et les océans, à l'intention du Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat (une trentaine durant l'exercice biennal, au cours des deux semestres de chaque année);

ii) Fourniture de services consultatifs, à des Etats membres, selon que de besoin, sur des questions concernant les mers et les océans;

iii) Participation à des réunions, colloques et séminaires internationaux portant sur des questions de politique et de sécurité concernant les mers et les océans et rapports à ces réunions (environ quatre réunions et rapports durant l'exercice biennal, au cours des deux semestres de chaque année).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Frais de voyage du personnel

2A.31 Les ressources prévues à ce titre (12 000 dollars) font apparaître une diminution de 3 000 dollars, qui est proposée en application de la politique générale de réduction des frais de voyage.

Location et entretien du matériel

2A.32 Aucun crédit n'est prévu à ce titre pour l'exercice biennal 1988-1989, d'où une diminution des ressources de 4 000 dollars.

c) Utilisations pacifiques de l'espace

TABLEAU 2A.20. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	Augmen- tation totale	
Postes permanents	1 185,6	(86,2)	-	51,2	(35,0)	1 150,6
Consultants	17,6	0,3	(5,4)	0,6	(4,5)	13,1
Postes temporaires	234,7	(23,9)	-	9,5	(14,4)	220,3
Dépenses communes de personnel	495,5	(40,5)	-	20,4	(20,1)	475,4
Frais de voyage du personnel	99,8	1,3	(30,3)	3,2	(25,8)	74,0
Imprimerie et reliure	-	-	6,4	0,3	6,7	6,7
Bourses de perfectionnement	213,3	3,2	-	9,8	13,0	226,3
Total	2 246,5	(145,8)	(29,3)	95,0	(80,1)	2 166,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté	
2 100,7	(29,3)	-	-	(29,3)	(1,3) %

TABLEAU 2A.20 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1986-1987 Montant estimatif des dépenses	1988-1989 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond		
Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	80,0	12,0
Total b)	80,0	12,0
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	80,0	12,0
Total		2 178,4

TABLEAU 2A.21. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Division de l'espace extra-atmosphérique

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Fonds		Fonds					
	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	extra-budgétaires 1986-1987	1988-1989		1986-1987
D-1	2	2	1	1	-	-	3	3
P-5	1	1	1	1	-	-	2	2
P-4	2	2	-	-	-	-	2	2
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
Total	10	10	2	2	-	-	12	12
Agents des services généraux								
Autres classes	6	6	-	-	-	-	6	6
Total	6	6	-	-	-	-	6	6
Total général	16	16	2	2	-	-	18	18

c) Utilisations pacifiques de l'espace

2A.33 La Division de l'espace extra-atmosphérique est responsable de l'exécution du sous-programme 3 (Utilisations pacifiques de l'espace) du programme 1 (Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité) du chapitre premier du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, tel qu'il a été révisé 1/.

Sous-programme 3. Utilisations pacifiques de l'espace

a) Ressources nécessaires :

Budget ordinaire : 2 166 400 dollars (soit 16,9 % du total prévu pour le programme 2/;

Fonds extra-budgétaires : 12 000 dollars (soit 3,6 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 1.15 à 1.18, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre premier dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

3.1 Services fonctionnels nécessaires pour les réunions*

Produits :

i) Services fonctionnels nécessaires pour trois ou quatre sessions par an du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires (1988, 1989);

ii) Rapports du Comité à l'Assemblée générale, rapport du Sous-Comité au Comité et rapports des organes subsidiaires au Comité ou Sous-Comité dont ils relèvent (1988, 1989).

3.2 Formation dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications*

Produits :

i) Quatre ou cinq séminaires et tables rondes par an dans diverses régions du monde, à l'intention de ressortissants de pays en développement, sur certains problèmes concernant les sciences et les techniques spatiales et leurs applications (1988, 1989);

ii) Rapports de ces séminaires au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (1988, 1989).

* Priorité absolue.

- 3.3 Programme annuel de formation sur des questions de télédétection, établi à l'intention de ressortissants de pays en développement (organisé conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)

Produits :

- i) Cours de formation et ateliers à l'intention de ressortissants de pays en développement dans le domaine de l'interprétation des images de télédétection obtenues par satellite (1988, 1989);
- ii) Rapports au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les activités de formation (1988, 1989).

- 3.4 Registre d'informations accessible au public sur le lancement d'objets dans l'espace

Produits : Tenue d'un registre d'informations accessible au public et diffusion de ces informations auprès des Etats Membres dans les séries de documents publiés sous les cotes A/AC.105/INF et ST/SG/SER.E conformément aux résolutions 1721 B (XVI) et 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 1961 et du 12 novembre 1974, respectivement (environ 30 circulaires par an, 1988 et 1989).

- 3.5 Services consultatifs techniques

Produits : Services consultatifs à fournir aux Etats Membres sur leur demande, au sujet des télécommunications, de la télédétection, des sciences spatiales fondamentales et de la météorologie par satellite pour appuyer les programmes et projets nationaux et régionaux exécutés dans ces domaines, en application de l'alinéa g) du paragraphe 7 de la résolution 37/90 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 1982 (1988, 1989).

- 3.6 Services d'information spatiale**

Produits :

- i) Monthly Survey of Selected Events in the Peaceful Exploration of Outer Space (12 numéros par an, 1988 et 1989);
- ii) Services de référence et autres services de bibliothèque hautement spécialisés assurés par le Centre de référence concernant l'espace en vue de la communication, sur demande, de données et d'informations scientifiques concernant l'espace (1988, 1989);
- iii) Mise en place et fonctionnement du Service international d'information spatiale au profit des Etats Membres et de toutes les institutions spécialisées et, dans une première phase, communication aux Etats Membres de données et d'informations de télédétection obtenues par satellite, en application du paragraphe 8 de la résolution 37/90 de l'Assemblée générale (1988, 1989).

** Non prioritaire.

3.7 Etudes techniques internationales

Produit : Réalisation d'études techniques de caractère pratique à l'intention des Etats Membres et des organisations internationales (environ six par an, 1988 et 1989).

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Consultants

2A.34 Les ressources prévues sous cette rubrique (12 500 dollars), qui font apparaître une diminution de 5 400 dollars, doivent permettre de réaliser des études scientifiques et techniques, qui ne sauraient autrement être menées dans le cadre de la Division, sur des domaines tels que la téléobservation de la Terre par satellite, les paramètres et caractéristiques techniques de l'orbite géostationnaire, les effets techniques, sociaux et économiques des systèmes de transport spatiaux, l'utilisation d'héliocentrales orbitales et de générateurs nucléaires dans l'espace, conformément aux directives données expressément lors de chaque session par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, son Sous-Comité scientifique et technique et d'autres organes subsidiaires tels que le Groupe de travail de l'emploi de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

Postes temporaires

2A.35 Un montant de 210 800 dollars est prévu pour le maintien en 1988-1989 de deux postes temporaires (un poste D-1 et un poste P-5), proposé compte tenu des considérations suivantes :

- i) Un spécialiste des applications des techniques spatiales est responsable depuis 1969 de la mise en oeuvre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. La deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique qui a eu lieu en 1982 a reconnu l'importance qu'avait ce programme pour la promotion d'une coopération internationale pacifique dans le domaine de l'espace et a recommandé d'en élargir considérablement la portée, proposant à cet égard des orientations à long terme. L'Assemblée générale a fait siennes à sa trente-septième session toutes les recommandations de la Conférence (résolution 37/90) et a par la suite créé, à compter du 1er janvier 1986, un poste temporaire de la classe D-1;
- ii) Un fonctionnaire de la classe P-5 est chargé depuis 1983 des activités consécutives à la Conférence de 1982. Il a essentiellement pour tâche de contribuer à la coordination des études techniques internationales que la Conférence a recommandé d'établir. L'Assemblée générale a créé, à compter du 1er janvier 1986, un poste de la classe P-5. Le titulaire de ce poste a élaboré trois importants projets d'études et le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique lui demandera vraisemblablement d'en préparer d'autres. Le maintien de ce poste est par ailleurs indispensable à la mise en oeuvre d'autres recommandations de la Conférence.

Frais de voyage du personnel

2A.36 Les ressources prévues à ce titre (70 800 dollars) font apparaître une diminution de 30 300 dollars qui est proposée conformément à la politique générale de réduction des frais de voyage. Ces ressources sont destinées à couvrir les frais de voyage des fonctionnaires envoyés à des réunions interorganisations concernant des activités relatives à l'espace, ou à des sessions d'organisations scientifiques internationales, telles que le Comité de la recherche spatiale et la Fédération internationale d'astronautique, ainsi que du Sous-Comité juridique lorsqu'il se réunit à Genève, et d'autres organismes techniques et scientifiques dont les activités présentent un intérêt particulier pour les travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique.

2A.37 Il faudra également couvrir les frais de voyage du spécialiste des applications des techniques spatiales et de ses collaborateurs lorsqu'ils participent à l'organisation et à l'animation de séminaires, de cours et d'ateliers de formation dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, lorsqu'ils assistent à des réunions interorganisations de coordination et à des conférences internationales dans le domaine des applications des techniques spatiales, et lorsqu'ils organisent des discussions techniques et des négociations et planifient les activités futures du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

2A.38 En outre, il faudra couvrir les frais de voyage pour : a) les services consultatifs à fournir aux Etats Membres; b) la mise en place et le fonctionnement du Service international d'information spatiale dont la responsabilité sera confiée à un spécialiste des questions scientifiques qui devra se rendre, aux fins d'entretien, auprès des diverses banques de données auxquelles le Service sera relié; et c) l'établissement des études techniques internationales, qui exige des contacts étroits avec les institutions et experts compétents ainsi que la présence de fonctionnaires aux réunions de ces institutions.

2A.39 Enfin, il faut prévoir les frais de voyage du Chef de la Division et de ses principaux collaborateurs afin d'obtenir des Etats Membres, sous forme de contributions volontaires, les fonds nécessaires à l'exécution des programmes nouvellement créés, conformément aux recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphériques, ultérieurement approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 37/90.

Imprimerie et reliure

2A.40 Les ressources prévues à cette rubrique (6 400 dollars) doivent permettre de couvrir les coûts d'impression du programme des séminaires et des cours de formation prévus au titre des éléments de programme 3.2 et 3.3, ainsi que des attestations délivrées aux participants à la fin de ces séminaires et cours. Ces programmes et ces attestations, de par leur nature même, ne peuvent être imprimés très longtemps à l'avance.

Bourses de perfectionnement

2A.41 Les ressources demandées à ce titre (216 500 dollars) doivent permettre de financer les activités prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Les bourses sont octroyées pour des stages, séminaires et ateliers de formation internationaux sur des applications particulières des techniques spatiales, telles que la télédétection et les communications, dont le coût est imputé au budget ordinaire.

C. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général
pour le droit de la mer

TABLEAU 2A.22. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1988-1989
	Réévaluation de		Accroissement		Inflation en		Augmentation		
	la base de	ressources de	des ressources	(aux taux	révisés de	1988 et 1989	totale		
	1986-1987 (aux	taux révisés	(aux taux	révisés de	1987)	1988 et 1989			
	de 1987)		1987)						
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
6 059,8	(270,2)	(4,4)	(328,8)	(5,4)	428,6	7,0	(170,4)	(2,8)	5 889,4

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total ré- évalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)			
5 789,6	(328,8)	22,9	-	(351,7)	(6,0) %	

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total, coûts directs	5 889,4
-------------------------	---------

TABLEAU 2A.23. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987						
	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987	Autres	Postes de dépenses	Autres objets permanents	Ajustements spéciaux	Total	(1)	(2)	(3)			(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Programmes																		
C. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer																		
1. Direction exécutive et administration	1 070,0	-	-	-	5,7	2,9	(82,3)	(73,7)	(73,7)									996,3
2. Programme d'activité : questions liées au droit de la mer	4 989,8	20,9	-	40,5	62,1	(278,2)	(175,6)	(196,5)										4 793,3
Total	6 059,8	20,9	-	46,2	65,0	(360,5) a/	(249,3)	(270,2)										5 789,6

a/ Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1988-1989.

TABLEAU 2A.24. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1988-1989
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988-1989	taux de croissance réelle
	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources de 1986-1987	Inflation en 1988 et de 1987	Augmentation totale		
	(aux taux révisés de 1987)	(aux taux révisés de 1987)	(taux de 1987)	(taux de 1987)	\$	%
C. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer						
1. Direction exécutive et administration	1 070,0	(73,7)	(2,1)	44,9	(30,9)	(2,8)
					1 039,1	(0,2)
2. Programme d'activité : questions liées au droit de la mer	4 989,8	(196,5)	(326,7)	383,7	(139,5)	(2,7)
					4 850,3	(7,2)
Total	6 059,8	(270,2)	(328,8)	428,6	(170,4)	(2,8)
					5 889,4	(6,0)

TABLEAU 2A.25. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1988-1989
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Montant des dépenses supplémentaires prévues							Crédits demandés pour 1988-1989	taux de croissance réelle %
	Crédits ouverts pour 1986-1987	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)	Inflation en 1988 et 1989	Augmentation totale				
Objets de dépense									
Postes permanents	2 367,9	(201,3)	-	99,6	(101,7)	2 266,2	-		
Personnel temporaire pour les réunions	115,7	5,9	-	18,9	24,8	140,5	-		
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	41,6	(20,6)	-	0,9	(19,7)	21,9	-		
Consultants	108,7	1,5	(11,0)	4,5	(5,0)	103,7	(9,9)		
Heures supplémentaires	11,7	0,1	-	0,6	0,7	12,4	-		
Groupes spéciaux d'experts	35,9	0,5	(18,2)	0,5	(17,2)	18,7	(50,0)		
Postes temporaires	618,6	(30,8)	-	60,8	30,0	648,6	-		
Dépenses communes de personnel	1 099,8	(82,2)	-	60,3	(21,9)	1 077,9	-		
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2	-		
Frais de voyage des représentants	20,1	0,2	-	3,1	3,3	23,4	-		
Frais de voyage du personnel	592,5	12,6	(76,5)	68,3	4,4	596,9	(12,7)		
Imprimerie et reliure	80,6	1,2	-	3,7	4,9	85,5	-		
Location et entretien des locaux	664,7	31,8	(230,9)	72,1	(127,0)	537,7	(33,1)		
Location et entretien du matériel	115,9	3,7	28,0	16,4	48,1	164,0	23,4		
Communications	28,8	1,0	-	3,3	4,3	33,1	-		
Dépenses de représentation	15,6	0,9	-	1,4	2,3	17,9	-		
Services divers	24,5	1,1	-	4,1	5,2	29,7	-		
Fournitures et accessoires	97,3	4,1	(65,2)	5,0	(56,1)	41,2	(64,2)		
Mobilier et matériel	-	-	34,3	4,1	38,4	38,4	-		
Remplacement du matériel de traitement de textes	10,7	0,1	10,7	1,0	11,8	22,5	99,0		
Total	6 059,8	(270,2)	(328,8)	428,6	(170,4)	5 889,4	(6,0)		

TABLEAU 2A.26. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		
	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	
SCA	1	1	-	-	-	-	1
D-2	1	1	-	-	-	-	1
D-1	3	3	-	-	-	-	3
P-5	4	4	1	1	-	-	5
P-4	3	3	2	2	-	-	5
P-3	2	2	1	1	-	-	3
P-2/1	4	4	2	2	-	-	6
Total	18	18	6	6	-	-	24

Agents des services généraux

1re classe	- a/	-	-	-	-	-	-
Autres classes	12 a/	12 a/	-	-	-	-	12
Total	12	12	-	-	-	-	12

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	1986-1987	1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	
Autres catégories							
Agents locaux	-	-	19	19	-	-	19
Service mobile	-	-	-	-	-	-	-
Corps de métier	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	19	19	-	-	19
Total général	30	30	25	25	-	-	55

a/ Conformément à la section IX (Classement des emplois de la catégorie des services généraux et des catégories apparentées) de la résolution 41/209 de l'Assemblée générale, trois postes d'agent de 1re classe de la catégorie des services généraux ont été déclassés (voir A/C.5/41/30).

C. Bureau du représentant spécial du Secrétaire général
pour le droit de la mer

2A.42 A sa trente-septième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 37/66 du 3 décembre 1982 relative à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et elle a approuvé la prise en charge par le Secrétaire général des responsabilités qui lui incombent en raison de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et des résolutions s'y rapportant. A la même session, l'Assemblée générale dans sa résolution 37/234 du 21 décembre 1982 a adopté le plan à moyen terme pour la période 1984-1989, compte tenu des recommandations du Comité du programme et de la coordination à sa vingt-deuxième session et du Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1982. Au paragraphe 1 de la section I de cette résolution, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation faite par le Comité du programme et de la coordination au paragraphe 343 de son rapport, aux termes duquel les éléments du chapitre 17, Ressources naturelles, modifiés par les décisions de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer devraient être formulés d'une nouvelle manière. La nouvelle formulation a été incorporée dans l'additif au plan à moyen terme pour la période 1984 à 1989 ^{3/} qui a été adopté par l'Assemblée générale à sa trente-huitième session dans la résolution 38/227 en date du 20 décembre 1983. Dans l'additif, le chapitre 25 traite des affaires de la mer et le programme 1 concerne le droit de la mer. A sa trente-huitième session, l'Assemblée générale a également examiné le rapport du Secrétaire général (A/38/570 et Add.1) et a approuvé les recommandations contenues dans ce rapport (résolution 38/59 A de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1983) instituant ainsi le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer chargé de la mise en oeuvre du programme sur les questions liées au droit de la mer. A sa trente-neuvième session, l'Assemblée générale a examiné le rapport du Secrétaire général (A/39/647) et elle a entre autres approuvé le maintien des fonctions décrites dans ce rapport en adoptant la résolution 39/73 datée du 13 décembre 1984. A ses quarantième et quarante et unième sessions, l'Assemblée générale a adopté respectivement ses résolutions 40/63 du 10 décembre 1985 et 41/34 du 5 novembre 1986, dans lesquelles elle demande la poursuite des activités visant à renforcer le nouveau régime juridique de la mer.

^{3/} Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session, Supplément No 6A (A/37/6/Add.1).

1. Direction exécutive et administration

TABLEAU 2A.27. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- ement des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	Augmen- tation totale	
Postes permanents	647,9	(57,1)	-	26,8	(30,3)	617,6
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	20,7	0,3	-	0,9	1,2	21,9
Heures supplémentaires	11,7	0,1	-	0,6	0,7	12,4
Dépenses communes de personnel	224,7	(19,5)	-	9,1	(10,4)	214,3
Indemnités de représentation	9,2	-	-	-	-	9,2
Frais de voyage du personnel affecté à des réunions	41,0	0,6	(8,4)	1,6	(6,2)	34,8
Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission	22,2	0,4	(4,4)	1,0	(3,0)	19,2
Location et entretien du matériel	59,8	1,0	-	2,9	3,9	63,7
Communications	11,3	0,1	-	0,5	0,6	11,9
Dépenses de représentation	10,8	0,3	-	0,5	0,8	11,6
Remplacement du matériel de traitement de textes	10,7	0,1	10,7	1,0	11,8	22,5
Total	1 070,0	(73,7)	(2,1)	44,9	(30,9)	1 039,1

TABLEAU 2A.27 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
996,3	(2,1)	-	-	(2,1)	(0,2) %	

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	1 039,1
-------	---------

TABLEAU 2A.28. POSTES NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et administration

	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	extra-1987	1986-1987	1988-1989	1986-1987 1988-1989	
Catégories							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SGA	1	-	-	-	-	1	1
D-2	1	-	-	-	-	1	1
P-5	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	-	-	-	-	1	1
Total	4	4	-	-	-	4	4
Agents des services généraux							
Autres classes	3	-	-	-	-	3	3
Total	3	3	-	-	-	3	3
Total général	7	7	-	-	-	7	7

1. Direction exécutive et administration

2A.43 Les collaborateurs immédiats du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer assurent la direction exécutive et l'administration de ses bureaux de New York et de Kingston.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)

2A.44 Les ressources demandées sous cette rubrique (21 000 dollars) serviraient à recruter du personnel temporaire pendant les périodes de pointe. Ces ressources seraient administrées directement par le Bureau du représentant spécial.

Heures supplémentaires

2A.45 Les ressources demandées au titre de cet objet de dépense (11 800 dollars) serviraient à payer les heures supplémentaires effectuées pendant les périodes de pointe. Ces ressources permettraient de faire face aux besoins en heures supplémentaires du Bureau du représentant spécial du Secrétaire général et seraient administrées directement par le Bureau.

Frais de voyage du personnel affecté à des réunions

2A.46 Les ressources demandées (33 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 8 400 dollars, sont destinées à financer la participation à des réunions interdépartementales et interorganisations, à des conférences intergouvernementales ou à des réunions d'organismes régionaux, en vue de fournir un appui fonctionnel pour ce qui est d'assurer une attitude uniforme dans la promotion de la Convention.

Autres frais de voyage du personnel envoyé en mission

2A.47 Les ressources prévues sous cette rubrique (18 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 4 400 dollars, serviraient à financer les voyages du représentant spécial et de ses collaborateurs immédiats aux fins de représentation et de consultation avec les Etats Membres intéressés, individuellement ou en coopération, pour faciliter l'acceptation de la Convention et aider à son application rationnelle, notamment par des conseils.

Location et entretien du matériel

2A.48 Les ressources prévues (60 800 dollars) permettraient de couvrir

- l'entretien du matériel de traitement de textes en place (11 700 dollars); et
- la location et l'entretien du matériel et du logiciel nécessaires (49 100 dollars) pour poursuivre l'élaboration et l'exploitation du système informatisé de stockage et de recherche des données. La base de données contient un volume important de documents sur les affaires marines, ainsi que des informations et d'autres documents sur le droit national et autres éléments pertinents dans le domaine des affaires marines.

Communications

2A.49 Les ressources prévues à cette rubrique (11 400 dollars) serviront à couvrir les frais de téléphone, télex, télégraphie et télécopie.

Dépenses de représentation

2A.50 Les ressources demandées (11 100 dollars) doivent permettre au Bureau du représentant spécial d'assurer des fonctions officielles et de représentation.

Remplacement du matériel de traitement de textes

2A.51 Les ressources prévues sous cette rubrique (21 500 dollars), qui accusent une augmentation de 10 700 dollars, représentent 40 % de la valeur du matériel en place, et s'inscrivent dans le cadre du programme centralisé de remplacement du matériel actuel de traitement de textes.

2. Programme d'activité : questions liées au droit de la mer

TABLEAU 2A.29. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Augmen- tation totale	Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989			
Postes permanents	1 720,0	(144,2)	-	72,8	(71,4)	1 648,6	
Personnel temporaire recruté pour des réunions	115,7	5,9	-	18,9	24,8	140,5	
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	20,9	(20,9)	-	-	(20,9)	-	
Consultants	108,7	1,5	(11,0)	4,5	(5,0)	103,7	
Groupes spéciaux d'experts	35,9	0,5	(18,2)	0,5	(17,2)	18,7	
Postes temporaires	618,6	(30,8)	-	60,8	30,0	648,6	
Dépenses communes de personnel	875,1	(62,7)	-	51,2	(11,5)	863,6	
Voyages des représentants	20,1	0,2	-	3,1	3,3	23,4	
Frais de voyage du personnel	529,3	11,6	(63,7)	65,7	13,6	542,9	
Imprimerie et reliure	80,6	1,2	-	3,7	4,9	85,5	
Location et entretien des locaux	664,7	31,8	(230,9)	72,1	(127,0)	537,7	
Location et entretien du matériel	56,1	2,7	28,0	13,5	44,2	100,3	
Communications	17,5	0,9	-	2,8	3,7	21,2	
Dépenses de représentation	4,8	0,6	-	0,9	1,5	6,3	
Services divers	24,5	1,1	-	4,1	5,2	29,7	
Fournitures et accessoires	97,3	4,1	(65,2)	5,0	(56,1)	41,2	
Mobilier et matériel	-	-	34,3	4,1	38,4	38,4	
Total	4 989,8	(196,5)	(326,7)	383,7	(139,5)	4 850,3	

TABLEAU 2A.29 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
4 793,3	(326,7)	22,9	-	(349,6)	(7,2) %	

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	4 850,3
-------	---------

TABLEAU 2A.30. POSTES NECESSAIRES

Programme : Questions liées au droit de la mer

	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	extra-budgétaires 1986-1987	1988-1989	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
D-1	3	3	-	-	-	-	3
P-5	3	3	1	1	-	-	4
P-4	2	2	2	2	-	-	4
P-3	2	2	1	1	-	-	3
P-2/1	4	4	2	2	-	-	6
Total	14	14	6	6	-	-	20
Agents des services généraux							
1re Classe	-	-	-	-	-	-	-
Autres Classes	9	9	-	-	-	-	9
Total	9	9	-	-	-	-	9

TABLEAU 2A.30 (suite)

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires		Total
	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	Fonds extra-budgétaires 1986-1987 1988-1989	Fonds extra-budgétaires 1986-1987 1988-1989	
Autres catégories					
Agents locaux	-	19	-	-	19
Total	-	19	-	-	19
Total général	23 <u>a/</u>	25 <u>b/</u>	-	-	48

a/ Calculé en coûts de New York.

b/ Calculé en coût de Kingston.

2. Programme d'activité : questions liées au droit de la mer

2A.52 Le chapitre 25 du plan à moyen terme pour la période 1984-1989 comprend quatre programmes, dont le premier porte sur les questions liées au droit de la mer. Les éléments de programme et les produits des quatre sous-programmes du programme 1 (Questions liées au droit de la mer) sont exposés ci-après.

Sous-programme 1. Application uniforme et cohérente de la Convention

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 333 800 dollars (soit 27,5 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.9 à 25.17, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 25 dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

1.1 Enregistrement de cartes marines et de listes de coordonnées géographiques fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation**

Produits : Publications techniques contenant des informations sur les lignes de base et les lignes de délimitation (deux numéros par an).

Activités intermédiaires :

i) Prise en dépôt et enregistrement des cartes marines et des listes de coordonnées fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation selon les dispositions de la Convention et déposées auprès du Secrétaire général;

ii) Examen d'autres modes de présentation de ces renseignements, en vue de l'élaboration, pendant l'exercice biennal 1990-1991, d'un rapport contenant des recommandations visant à encourager une attitude uniforme à cet égard;

iii) Collecte, classement et indexage des documents aux fins de la publication, pendant l'exercice biennal 1990-1991, d'une liste récapitulative des cartes et des coordonnées reçues.

1.2 Analyse des comptes rendus de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et documents connexes

Produits : Publications techniques : six études analytiques et notes destinées aux gouvernements, organismes gouvernementaux et autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international, portant sur des sujets choisis parmi les suivants : mers territoriales; zone contiguë; détroits servant à la navigation internationale; zone économique exclusive; plateau continental; haute mer; mers fermées ou semi-fermées; régime des îles; régime des archipels; droit d'accès des Etats sans littoral et liberté de transit; protection et préservation du milieu marin; recherche scientifique marine; technologie marine (mise au point et transfert de techniques); règlement des différends (trois publications par an).

** Non prioritaire.

1.3 Information sur la pratique des Etats, notamment les lois, règlements et politiques nationaux**

Produits : Publications techniques sur des documents exposant la pratique des Etats, à l'intention des gouvernements, des organismes intergouvernementaux et d'autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (deux publications par an).

1.4 Conservation et développement de la bibliothèque spécialisée constituée pour la Conférence

Produits : Publications techniques : répertoires bibliographiques de la documentation récente sur les questions marines et liées au droit de la mer, à l'intention des gouvernements, des organismes intergouvernementaux et d'autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (troisième trimestre de 1988 et troisième trimestre de 1989).

Sous-programme 2. Fourniture aux Etats d'informations, de services consultatifs et d'assistance concernant l'application de la Convention et l'évolution du nouveau régime juridique

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 576 400 dollars (soit 32,5 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.18 à 25.23, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 25 dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

2.1 Fourniture aux Etats d'informations et d'assistance concernant les mesures prises aux niveaux national et international*

Produits :

i) Publications techniques : deux rapports sur l'état de la Convention et les faits s'y rapportant pour ce qui concerne le droit de la mer et les questions connexes à l'intention des gouvernements, des organismes intergouvernementaux et d'autres institutions et personnes s'intéressant aux affaires marines et au droit international (deuxième trimestre de 1988 et deuxième trimestre de 1989);

ii) Bulletin du droit de la mer (trois numéros par an);

iii) Fourniture de feuilles de sortie d'imprimantes et de copies de documents, à la demande des gouvernements et d'organisations intergouvernementales, contenant des informations sur les points suivants : a) lois et règlements nationaux relatifs aux zones nationales d'espace océanique; b) accords et

* Priorité absolue.

** Non prioritaire.

arrangements existant au niveau mondial, régional et sous-régional; c) activités de coopération technique concernant les ressources et la recherche et l'application des droits et obligations aux termes de la Convention; d) données pertinentes concernant divers aspects des affaires marines; et e) programmes d'établissements universitaires et d'instituts de recherche.

Activité intermédiaire : Perfectionnement du système informatisé de données sur le droit de la mer et les questions connexes, en vue de mettre sur pied des bases de données permettant le rappel de documents dans d'autres domaines spécialisés.

2.2 Etudes spéciales, services consultatifs et assistance demandés par des organismes intergouvernementaux et des Etats

Produits :

i) Rapport à l'Assemblée générale à ses quarante-troisième et quarante-quatrième sessions sur les questions de caractère général qui se sont posées dans le cadre de la Convention (troisième trimestre de 1988 et troisième trimestre de 1989);

ii) Seize études spéciales et missions consultatives effectuées à la demande d'Etats ou d'organismes intergouvernementaux.

2.3 Activités de promotion et d'éducation visant à favoriser l'acceptation et l'application de la Convention

Produit : Octroi d'une ou plusieurs bourses de recherche sur le droit de la mer en 1988 et 1989, sur la base des contributions volontaires perçues et du revenu de ces contributions.

Activités intermédiaires : Appui et participation à des activités entreprises au niveau régional et international par des Etats, des organisations non gouvernementales, des universités et d'autres organismes, en suscitant chez le public une prise de conscience et une meilleure compréhension de la Convention afin de faciliter son acceptation et son application.

Sous-programme 3. Coopération à l'intérieur du système des Nations Unies

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 485 000 dollars (soit 10 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), par. 25.24 à 25.28, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 25 dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

3.1 Collecte et échange d'informations, au sein du système des Nations Unies, et participation et appui aux activités des organismes du système, afin de faire en sorte que leurs activités soient conformes à la Convention sur le droit de la mer

Activités intermédiaires : Coopération active avec les secrétariats des organismes des Nations Unies et efforts conjoints en vue d'appuyer les organismes intergouvernementaux et de leur assurer les services nécessaires, ou autres activités spécialisées se rapportant au droit de la mer.

3.2 Préparation d'annotations à la Convention, portant sur ses relations avec d'autres instruments du système des Nations Unies

Produits : Publications techniques : a) annotations à la Convention pour tenir compte des traités mondiaux, des instruments juridiques relevant de la compétence des Nations Unies et des principaux instruments régionaux et décisions d'organismes intergouvernementaux compétents (quatrième trimestre, 1988); b) annotations de programmes des organismes et organes des Nations Unies intéressant la Convention, comprenant des références aux normes applicables et aux règles internationales définies par des organismes intergouvernementaux compétents (quatrième trimestre, 1989).

Sous-programme 4. Service de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 1 455 100 dollars (soit 30 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6/Add.1), paragraphes 25.29 à 25.33, compte tenu des modifications indiquées pour le chapitre 25 dans le document A/39/6.

c) Eléments de programme :

4.1 Fourniture de services de secrétariat et d'autres services pertinents à la Commission préparatoire

Produits : Services fonctionnels nécessaires à la Commission préparatoire, notamment l'établissement des rapports nécessaires à la Commission préparatoire, tels qu'études spéciales et textes juridiques, y compris les avis demandés par les Etats membres de la Commission préparatoire. En cas d'entrée en vigueur imminente de la Convention, le Bureau préparerait le rapport final de la Commission préparatoire à l'Autorité internationale des fonds marins et le rapport sur les arrangements concernant le Tribunal international du droit de la mer.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Personnel temporaire pour les réunions

2A.53 Les ressources de 121 600 dollars demandées à cette rubrique serviront à couvrir le coût des services à fournir par le personnel local pour les sessions et réunions de la Commission préparatoire.

Consultants

2A.54 Les ressources demandées à cette rubrique (99 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 11 000 dollars, permettront de financer les activités suivantes :

a) Aider à l'établissement d'un rapport contenant un examen et une évaluation de l'état actuel des techniques ainsi que de la disponibilité des techniques sur le marché libre, en particulier en ce qui concerne l'extraction des ressources minérales sous-marines et les techniques de traitement des minéraux (sept mois de travail en 1988 pour un coût estimatif de 26 000 dollars);

b) Aider à l'établissement d'un rapport exposant les dispositions contractuelles applicables pour ce qui concerne l'acquisition de capital à risque, l'acquisition de techniques et les arrangements relatifs au traitement et à la commercialisation des minéraux extraits des fonds marins (six mois de travail en 1988 et autant en 1989, pour un coût total estimatif de 44 000 dollars);

c) Aider à l'établissement d'un rapport contenant des directives techniques pour l'évaluation des données géologiques dans le contexte de l'application des critères relatifs à la délimitation des limites extérieures du plateau continental s'étendant au-delà de 200 milles marins (six mois de travail en 1989, pour un coût estimatif de 22 000 dollars);

d) Prêter l'assistance spécialisée et effectuer les analyses et les recherches nécessaires en tant que contribution technique indispensable à la présentation d'avis et de rapports au titre des différents sous-programmes (trois mois de travail en 1988, pour un coût estimatif de 7 200 dollars).

Groupes spéciaux d'experts

2A.55 Les ressources demandées (18 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 18 200 dollars, doivent permettre de financer une réunion d'experts dans les domaines techniques spécialisés du droit de la mer, afin de faciliter la définition d'une attitude uniforme à l'égard du nouveau régime juridique établi par la Convention.

Frais de voyage des représentants

2A.56 Les ressources prévues (20 300 dollars) permettront de financer les frais de voyage et les indemnités de subsistance des représentants de deux mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA, qui assisteront aux sessions et réunions de la Commission préparatoire.

Frais de voyage du personnel

2A.57 Les ressources prévues sous cette rubrique (477 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 63 700 dollars, permettront de financer les dépenses suivantes :

a) Frais de voyage et indemnités de subsistance du personnel de divers bureaux (y compris le Département des services de conférence, le Bureau des services généraux, le Bureau de la gestion des ressources humaines, le Département de l'information, le Bureau des affaires juridiques, le Département des affaires économiques et sociales internationales et le Bureau du représentant spécial du Secrétaire général pour le droit de la mer) devant assurer le service des sessions de la Commission préparatoire (400 400 dollars);

b) Les frais de voyage du personnel qui assistera aux réunions d'autres organismes des Nations Unies, d'institutions spécialisées et d'autres organes intergouvernementaux consacrées à des questions liées au droit de la mer (76 800 dollars).

Imprimerie et reliure

2A.58 Les ressources prévues à cette rubrique (81 800 dollars) serviront à couvrir les frais de publication de documents se rapportant au droit de la mer, tels que les Etudes sur le droit de la mer, la Série du droit de la mer, le Bulletin du droit de la mer, le Registre des cartes et des coordonnées géographiques fixant les lignes de base et faisant apparaître les lignes de délimitation et le Texte annoté de la Convention sur le droit de la mer. Ces documents, qui sont des publications des Nations Unies destinées à la vente, doivent tous être multilingues ou être publiés en trois langues au moins.

Location et entretien des locaux

2A.59 Les ressources prévues à cette rubrique (465 600 dollars) permettront à l'Organisation des Nations Unies de défrayer le Gouvernement jamaïcain des dépenses afférentes à l'utilisation du Centre qui abrite le bâtiment des conférences et le bâtiment administratif à Kingston, conformément à l'Accord supplémentaire conclu entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement jamaïcain, qui a été signé en janvier 1984 et révisé en janvier 1986 et qui reste en vigueur jusqu'à la fin de 1989. Les dépenses prévues sont les suivantes :

a) Contribution de l'Organisation des Nations Unies à titre de participation aux frais de fonctionnement encourus pendant toute la durée de l'exercice biennal pour les locaux situés au deuxième étage du Centre de conférence, où est installé le Bureau du représentant spécial (348 800 dollars);

b) Contribution de l'Organisation des Nations Unies à titre de participation aux frais de fonctionnement du Centre de conférence pendant la durée des sessions et des réunions de la Commission préparatoire (116 800 dollars).

La diminution de 230 900 dollars qui est proposée est fondée sur l'hypothèse que la Commission préparatoire tiendra une session annuelle de quatre semaines à Kingston.

Location et entretien du matériel

2A.60 Les ressources prévues à cette rubrique (86 800 dollars), qui accusent une croissance de 28 000 dollars, se rapportent aux dépenses suivantes : a) Location et entretien de matériel et de machines de bureau, de matériel de télécopie et de photocopieuses (47 800 dollars) au Bureau de Kingston; b) transports locaux pendant les sessions et réunions de la Commission préparatoire (29 200 dollars); c) entretien du matériel de transport (9 800 dollars). La croissance envisagée est liée à l'augmentation des besoins prévus à la fois pour les photocopieuses et les transports locaux à Kingston.

Communications

2A.61 Les ressources prévues à cette rubrique (18 400 dollars) serviront à couvrir les frais de télex, télégraphe et téléphone.

Dépenses de représentation

2A.62 Les ressources prévues à cette rubrique (5 400 dollars) serviront à financer les dépenses afférentes aux réceptions officielles et autres dépenses de représentation du Bureau du représentant spécial du Secrétaire général à Kingston.

Services divers

2A.63 Les ressources prévues à cette rubrique (25 600 dollars) serviront à financer les frais et dépenses connexes afférents au transport des fournitures et du matériel expédié de New York, ou de tout autre lieu, selon les besoins, pour les sessions et réunions de la Commission préparatoire.

Fournitures et accessoires

2A.64 Les ressources prévues à cette rubrique (36 200 dollars) serviront à financer l'achat de livres pour la bibliothèque, d'articles de papeterie et de fournitures de bureau ainsi que de fournitures pour la reproduction pour le Bureau du représentant spécial à Kingston. Une diminution de 65 200 dollars est prévue par rapport à l'exercice précédent grâce aux économies que l'on compte réaliser en différant l'achat de toutes les fournitures de bureau qui ne sont pas essentielles.

Mobilier et matériel

2A.65 Les ressources prévues à cette rubrique (34 300 dollars), pour laquelle aucun crédit n'avait été ouvert pour l'exercice biennal 1986-1987, serviront à couvrir les dépenses suivantes : a) étagères et classeurs supplémentaires nécessaires pour le rangement de dossiers et de documents au Bureau de Kingston (11 400 dollars); b) remplacement du véhicule de fonction à Kingston (22 900 dollars). Ce dernier montant est considéré comme une dépense non renouvelable.

D. Missions spéciales

TABLEAU 2A.31. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

COUTS DIRECTS

1) Budget ordinaire

Crédit ouvert pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues								Crédit demandé pour 1988-1989
	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)		Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)		Inflation en 1988 et 1989		Augmentation totale		
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	
53 910,1	(2 663,1)	(4,9)	(780,3)	(1,4)	2 360,9	4,3	(1 082,5)	(2,0)	52 827,6

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total ré-évalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1) %
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : croissance différée (nouveaux postes)	(4) Moins : croissance différée (nouveaux postes)		
51 247,0	(780,3)	152,3	-	(932,6)	(1,8) %	

TABLEAU 2A.31 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1986-1987 Montant estimatif des dépenses	1988-1989 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	148,5	148,5
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	148,5	148,5
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	148,5	148,5
Total, coûts directs		52 976,1

TABLEAU 2A.32. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987 (10)			
	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987		Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987		Autres objets de dépenses		Autres postes permanents de dépenses		Ajustements spéciaux				(8)	(7)	(9)
Programmes	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
D. Missions spéciales :															
1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve															
	41 626,0	85,3	-	-	400,8	277,2	(1 941,3)	(1 263,3)	(1 348,6)						40 277,4
2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan															
	7 508,7	187,1	-	-	52,4	55,5	(272,4)	(164,5)	(351,6)						7 157,1
3. Dépôt de l'ONU à Pise															
	1 167,3	34,7	-	-	56,7	8,8	(78,2)	(12,7)	(47,4)						1 119,9
4. Personnel administratif et technique (personnel des communications)															
	2 834,3	-	-	-	70,0	1,1	(212,8)	(141,7)	(141,7)						2 692,6
5. Autres missions :															
a) Représentant spécial du Secrétaire général envoyé en Namibie															
	175,7	175,7	-	-	-	-	-	-	(175,7)						-
b) Mission aux Seychelles															
	248,2	248,2	-	-	-	-	-	-	(248,2)						-
c) Mission en Iran (République islamique d') et en Iraq															
	349,9	349,9	-	-	-	-	-	-	(349,9)						-
Total	53 910,1	1 080,9	-	-	579,9	342,6	(2 504,7)	(1 582,2)	(2 663,1)						51 247,0

TABLEAU 2A.33. BUDGET ORDINAIRE (COUTS DIRECTS) : TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES PREVUES POUR 1988-1989
ET DES TAUX DE CROISSANCE REELLE, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988-1989	Taux de croissance réelle		
	Crédits ouverts pour 1986-1987	Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987) et en 1988	Inflation			Augmentation totale	
		\$	%	\$	%	%		
D. Missions spéciales :								
1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve	41 626,0	(1 348,6)	(627,9)	1 840,3	(136,2)	(0,3)	41 489,8	(1,6)
2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan	7 508,7	(351,6)	(184,5)	315,2	(220,9)	(2,9)	7 287,8	(3,4)
3. Dépôt de l'ONU à Pise	1 167,3	(47,4)	32,1	84,2	68,9	5,9	1 236,2	(0,7)
4. Personnel administratif et technique (personnel des communications)	2 834,3	(141,7)	-	121,2	(20,5)	(0,7)	2 813,8	-

TABLEAU 2A.33 (suite)

Programmes	Crédits ouverts pour 1986-1987	Montant des dépenses supplémentaires prévues		Inflation en 1988 et 1989	Augmentation totale	Crédits demandés pour 1988-1989	Taux de croissance réelle %
		Réévaluation de la base de ressources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accroissement des ressources (aux taux révisés de 1987)				
5. Autres missions :							
a) Représentant spécial du Secrétaire général envoyé en Namibie	175,7	(175,7)	-	-	(175,7) (100,0)	-	-
b) Mission aux Seychelles	248,2	(248,2)	-	-	(248,2) (100,0)	-	-
c) Mission en Iran (République islamique d') et en Iraq	349,9	(349,9)	-	-	(349,9) (100,0)	-	-
Total	53 910,1	(2 663,1)	(780,3)	2 360,9	(1 082,5) (2,0)	52 827,6	(1,8)

TABLEAU 2A.34. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Missions spéciales

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		
	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	
SSG	2	2	-	-	-	-	2
D-1	2	2	-	-	-	-	2
P-5	3	3	-	-	-	-	3
P-4	1	1	-	-	-	-	1
Total	8	8	-	-	-	-	8

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur

1re classe	1	1	-	-	-	-	1
Autres classes	4	4	-	-	-	-	4
Total	5	5	-	-	-	-	5

Agents des services généraux

1re classe	1	1	-	-	-	-	1
Autres classes	4	4	-	-	-	-	4
Total	5	5	-	-	-	-	5

TABLEAU 2A.34 (suite)

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	Fonds extra-budgétaires		
					1986-1987	1988-1989	
Autres catégories							
Agents locaux	247		-	-	-	247	247
Service mobile	299		-	-	1	300	301 a/
Observateurs militaires	343		-	-	-	343	343
Total	889		-	-	1	890	891
Total général	902		-	-	1	903	904

a/ Y compris 32 postes de l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) qui resteront vacants et 12 postes prêtés à d'autres missions chargées du maintien de la paix (voir par. 2A.71).

D. Missions spéciales

2A.66 Les ressources demandées dans cette partie du présent chapitre concernent l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan ainsi que le Dépôt de l'ONU à Pise, qui sert de dépôt central pour le matériel et les fournitures.

2A.67 Les activités de deux des quatre missions (ONUST et Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan) relèvent respectivement des sous-programmes 1 et 3 du chapitre 2 (Affaires politiques spéciales et missions spéciales) du plan à moyen terme. Les activités du Dépôt de l'ONU à Pise et celles du personnel administratif et technique et du personnel chargé des communications, qui représentent les services d'appui communs, ne sont pas couvertes par le plan à moyen terme.

2A.68 Pour calculer le montant des ressources nécessaires pour les missions spéciales, on est parti de l'hypothèse que l'ONUST et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan continueront d'exister pendant tout l'exercice biennal 1988-1989 et auront le même volume d'activité que pendant tout l'exercice en cours. Ce montant ne comprend pas les ressources nécessaires pour d'autres missions spéciales qui pourront être instituées au cours de l'exercice biennal 1988-1989. Si de telles missions sont organisées, les dépenses correspondantes seront financées conformément aux dispositions prévues.

1. Organisme des Nations Unies chargé
de la surveillance de la trêve

TABLEAU 2A.35. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Augmen- tation totale	Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sement des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989			
Postes permanents	14 512,1	(741,7)	-	653,3	(88,4)	14 423,7	
Observateurs militaires (indemnités)	8 138,3	120,3	-	375,4	495,7	8 634,0	
Dépenses communes de personnel	8 232,2	(798,8)	-	374,1	(424,7)	7 807,5	
Indemnités de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0	
Indemnités mensuelles (missions)	-	-	62,8	2,8	65,6	65,6	
Indemnités journalières (missions)	1 469,3	21,7	(236,2)	57,1	(157,4)	1 311,9	
Frais de voyage du personnel	13,2	0,2	-	0,5	0,7	13,9	
Frais de voyage des observateurs militaires	2 578,3	38,1	-	118,9	157,0	2 735,3	
Location et entretien des locaux	842,7	12,4	(61,3)	35,1	(13,8)	828,9	
Eclairage, chauffage, énergie et eau	226,7	3,3	-	10,5	13,8	240,5	
Location et entretien du matériel	2 193,4	32,3	(16,7)	76,2	91,8	2 285,2	
Communications	624,1	9,2	(75,9)	25,3	(41,4)	582,7	
Dépenses de représentation	5,3	-	(0,3)	0,3	-	5,3	
Services divers	436,8	6,3	-	20,1	26,4	463,2	
Fournitures et accessoires	530,7	7,8	-	24,5	32,3	563,0	
Mobilier et matériel	1 816,9	(59,7)	(300,3)	66,2	(293,8)	1 523,1	
Total	41 626,0	(1 348,6)	(627,9)	1 840,3	(136,2)	41 489,8	

TABLEAU 2A.35 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources			(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)		
40 277,4	(627,9)	52,1	-	(680,0)	(1,6) %

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	41 489,8
-------	----------

TABLEAU 2A.36. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total							
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires									
	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989		1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur														
SSG	1												1	1
D-1	2												2	2
P-5	1												1	1
P-4	1												1	1
Total	5	5											5	5
Agents des services généraux														
1re classe	1												1	1
Autres classes	4												4	4
Total	5	5											5	5

TABLEAU 2A.36 (suite)

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extra-budgétaires		
	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	
Autres catégories							
Agents locaux	194	194	-	-	-	-	194
Service mobile	236	236	-	-	-	-	236
Observateurs militaires	298	298	-	-	-	-	298
Total	728	728	-	-	-	-	728
Total général	738	738	-	-	-	-	738

a/ Y compris 32 postes qui resteront vacants et 12 postes prêtés à d'autres missions chargées du maintien de la paix (voir par. 2A.71).

1. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

2A.69 L'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) a été créé par le Conseil de sécurité aux termes de sa résolution 50 (1948) du 29 mai 1948, en vue d'assurer la surveillance de la trêve dont l'institution a été demandée par le Conseil. Depuis lors, l'ONUST s'est acquitté de diverses tâches qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité, y compris la surveillance de l'application des conventions d'armistice général de 1949 entre Israël et les Etats arabes voisins, l'observation du cessez-le-feu dans la zone du canal de Suez et sur les hauteurs du Golan à la suite des hostilités de juin 1967 et l'observation du cessez-le-feu dans le secteur Israël-Liban institué en 1972. Après la création de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU), de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), les observateurs de l'ONUST ont été chargés d'aider ces forces de maintien de la paix et de coopérer avec elles. Lorsque le mandat de la FONU a pris fin en juillet 1979, des dispositions ont été prises pour assurer la présence continue d'observateurs de l'ONUST dans la région. Depuis le mois d'août 1982, des observateurs de l'ONUST sont postés dans la zone de Beyrouth afin d'y surveiller la situation conformément aux résolutions 516 (1982) et 521 (1982) du Conseil de sécurité.

2A.70 A l'heure actuelle, des observateurs de l'ONUST continuent à aider la FNUOD et la FINUL et à coopérer avec elles dans le secteur Israël-Syrie et dans le sud du Liban, respectivement. Un certain nombre d'observateurs de l'ONUST sont postés en Egypte et dans la zone de Beyrouth. En outre, l'ONUST continue à maintenir en place le mécanisme de surveillance de l'application des conventions d'armistice général de 1949 entre Israël et la Jordanie, Israël et le Liban et Israël et la Syrie, y compris les commissions mixtes d'armistice créées en vertu de ces conventions.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Postes permanents

2A.71 Sur les 236 postes d'agent du Service mobile proposés pour l'exercice biennal 1988-1989, 32 postes qui avaient été utilisés précédemment pour des agents temporairement affectés à la FONU jusqu'à sa liquidation en 1980 resteront vacants. Par ailleurs, 12 postes sont occupés par des agents du Service mobile affectés à titre temporaire à d'autres missions chargées du maintien de la paix. En conséquence, il n'a pas été prévu de ressources au titre des traitements et des dépenses communes de personnel pour les 44 postes en question en 1986-1987. Il est proposé de maintenir cet arrangement en 1988-1989.

Observateurs militaires (Indemnités)

2A.72 Les ressources prévues à cette rubrique (8 258 600 dollars) ont été calculées sur la base de l'effectif moyen prévu, à savoir 287 observateurs militaires en 1988-1989, et non pas sur la base de l'effectif approuvé de 298 observateurs. Cette indemnité, destinée à couvrir les coûts du logement et des repas, ainsi que les faux frais des observateurs, représente la totalité de la prestation due par l'ONU au titre des dépenses personnelles des observateurs.

Indemnités mensuelles (missions)

2A.73 Les ressources prévues à ce titre (62 800 dollars), qui correspondent à des dépenses entièrement nouvelles, sont destinées à couvrir l'indemnité payable à cinq secrétaires détachés du Siège de l'ONU à l'ONUST et dont les postes passent dans la catégorie du Service mobile pendant la durée de leur affectation à la mission uniquement. L'indemnité versée est comparable à une indemnité de poste et à une indemnité d'affectation.

Indemnités journalières (missions)

2A.74 Les ressources prévues sous cette rubrique doivent permettre de couvrir les indemnités d'installation payables aux fonctionnaires nouvellement affectés à la mission ou mutés à l'intérieur de la zone de la mission. La diminution de 236 200 dollars des ressources prévues à ce titre est due à une réduction de 10 % du nombre moyen des nouvelles affectations, à une réduction de 19 % du nombre moyen de mutations à l'intérieur de la zone de la mission et à une baisse du montant moyen de l'indemnité journalière de subsistance dans les lieux d'affectation dans la zone de la mission.

Frais de voyage du personnel

2A.75 Les ressources prévues sous cette rubrique (13 400 dollars), qui correspondent au montant réévalué de la base des ressources de 1986-1987, doivent permettre de couvrir les frais d'un voyage annuel du chef d'état-major et du chef de l'administration lorsqu'ils se rendent au Siège de l'ONU pour tenir des consultations et coordonner les aspects opérationnels et administratifs.

Frais de voyage des observateurs militaires

2A.76 Les ressources nécessaires à ce titre (2 616 400 dollars) ont été calculées sur la base des frais de rapatriement d'environ 200 observateurs militaires et des frais de voyage, jusqu'à la zone de la mission, des 200 observateurs appelés à les remplacer.

Location et entretien des locaux

2A.77 Les ressources prévues sous cette rubrique (793 800 dollars) font apparaître une diminution de 61 300 dollars qui représente l'effet combiné d'une diminution de 113 400 dollars des dépenses renouvelables, en partie compensée par une dépense non renouvelable de 52 100 dollars. Les dépenses renouvelables prévues correspondent au montant effectif des loyers payés en 1986 dans tous les lieux d'affectation (Amman, Beyrouth, Le Caire, Damas, Gaza, Jérusalem, Nahariya et Tibériade) et au coût des fournitures et des services d'entretien (pièces détachées et fournitures diverses).

2A.78 Les dépenses non renouvelables prévues (52 100 dollars) correspondent principalement au coût de la réfection des toits et des murs de locaux à usage de bureaux, de stations et de postes d'observation (41 400 dollars), de l'installation au siège de l'ONUST d'une barrière d'entrée principale à commande électrique (7 700 dollars) et d'une nouvelle chaudière pour l'installation de chauffage central (3 000 dollars).

Eclairage, chauffage, énergie et eau

2A.79 Les ressources prévues à ce titre (230 000 dollars) doivent permettre de faire face aux dépenses suivantes : électricité (126 800 dollars), gazole pour le chauffage et les groupes électrogènes (47 600 dollars), eau (37 600 dollars) et gaz butane et pétrole lampant (18 000 dollars).

Location et entretien du matériel

2A.80 Les ressources demandées sous cette rubrique (2 209 000 dollars) font apparaître une diminution de 16 700 dollars et correspondent au coût de l'entretien et du fonctionnement du matériel de transport (362 000 dollars), des carburants et lubrifiants (451 400 dollars) et de la location d'avions (1 395 600 dollars).

Communications

2A.81 Les dépenses prévues (557 400 dollars), qui font apparaître une diminution de 75 900 dollars, ont trait à la location d'un satellite de communications d'INTELSAT (400 000 dollars), aux communications téléphoniques et par télex et aux services postaux (81 200 dollars) et à l'envoi de la valise diplomatique au Siège et à d'autres missions (76 200 dollars).

Services divers

2A.82 Les ressources prévues à cette rubrique (443 100 dollars) sont destinées à couvrir le coût de l'envoi des fournitures par avion et par bateau, y compris les redevances portuaires et les frais de dédouanement, d'emballage et de mise en caisse (81 800 dollars); le coût de l'assurance générale (17 600 dollars) et celui des divers services suivants : remboursement des frais médicaux des observateurs militaires (73 100 dollars); indemnité d'habillement (101 000 dollars); publication de UNTSO News (21 000 dollars); frais bancaires (8 600 dollars); coût des traductions (14 200 dollars); nettoyage à sec (13 000 dollars); uniformes des agents locaux (9 800 dollars); réparation et entretien du matériel (19 200 dollars); demandes d'indemnisation locales (9 400 dollars); passeports (7 000 dollars); autres frais (67 400 dollars).

Fournitures et accessoires

2A.83 Les ressources demandées sous cette rubrique (538 500 dollars) correspondent à l'achat de fournitures de bureau (91 500 dollars), de fournitures pour les télécommunications (285 400 dollars) et des diverses fournitures suivantes (161 600 dollars) : uniformes des agents du Service mobile (64 600 dollars); combinaisons, casquettes, imperméables (36 400 dollars); rations concentrées (1 600 dollars); drapeaux (7 800 dollars); pièces de rechange pour machines de bureau (15 400 dollars); cartes (17 900 dollars); journaux et périodiques (3 800 dollars); autres fournitures (14 100 dollars).

Mobilier et matériel

2A.84 Les ressources prévues, d'un montant de 1 456 900 dollars, font apparaître une diminution de 300 300 dollars, et doivent permettre d'acheter du mobilier et du matériel de bureau (50 700 dollars) et du matériel de communications (796 300 dollars), notamment des émetteurs (485 400 dollars), des modems (70 400 dollars), des récepteurs (38 000 dollars), des émetteurs-récepteurs (115 500 dollars), des talkies-walkies (60 000 dollars), et d'autres matériels de

communications (27 000 dollars). Le solde des ressources demandées sous cette rubrique (609 900 dollars) correspond au remplacement du matériel de transport, qui s'effectue par cycles de cinq, sept ou dix ans, en fonction du type de véhicule concerné (transport de passagers, transport de marchandises ou camion-grue spécial). On compte remplacer environ 25 véhicules en 1988 et 23 en 1989, sur un parc automobile comprenant 262 véhicules au total.

2. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies
dans l'Inde et le Pakistan

TABLEAU 2A.37. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	Augmen- tation totale	
Postes permanents	1 888,3	(117,1)	-	82,9	(34,2)	1 854,1
Observateurs militaires (indemnités journalières)	943,0	13,9	(112,3)	38,4	(60,0)	883,0
Dépenses communes de personnel	1 662,3	(102,9)	-	67,9	(35,0)	1 627,3
Indemnités de représentation	6,0	-	-	-	-	6,0
Indemnités journalières (missions)	380,0	5,6	(44,0)	15,5	(22,9)	357,1
Frais de voyage du personnel	11,0	0,2	-	0,4	0,6	11,6
Frais de voyage des observateurs militaires	571,2	8,4	-	26,3	34,7	605,9
Location et entretien des locaux	116,5	(57,0)	14,0	3,4	(39,6)	76,9
Eclairage, chauffage, énergie et eau	91,8	1,4	(10,4)	3,7	(5,3)	86,5
Location et entretien du matériel	1 028,5	15,0	(93,2)	43,3	(34,9)	993,6
Communications	47,2	0,7	-	2,2	2,9	50,1
Dépenses de représentation	1,7	0,1	-	0,1	0,2	1,9
Services divers	64,8	0,9	-	3,0	3,9	68,7
Fournitures et accessoires	241,8	3,6	-	11,1	14,7	256,5
Mobilier et matériel	454,6	(124,4)	61,4	17,0	(46,0)	408,6
Total	7 508,7	(351,6)	(184,5)	315,2	(220,9)	7 287,8

TABLEAU 2A.37 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)			
7 157,1	(184,5)	60,2	-	(244,7)	(3,4) %	

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	7 287,8
-------	---------

TABLEAU 2A.38. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Groupes d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires			Total
	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	1986-1987 1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	Fonds		
				extra-budgétaires 1986-1987 1988-1989	1986-1987 1988-1989	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SSG	1	1	-	-	-	1
P-5	1	1	-	-	-	1
Total	2	2	-	-	-	2
Autres catégories						
Agents locaux	45	45	-	-	-	45
Agents du Service mobile	32	32	-	-	-	32
Observateurs militaires	45	45	-	-	-	45
Total	122	122	-	-	-	122
Total général	124	124	-	-	-	124

2. Groupes d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

2A.85 Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan a été créé en 1949 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, en application des résolutions 39 (1948) et 47 (1948) du Conseil de sécurité, en vue de surveiller le cessez-le-feu dans l'Etat du Jammu et Cachemire. Par sa résolution 91 (1951), le Conseil de sécurité a décidé que le Groupe d'observateurs militaires continuerait à surveiller le cessez-le-feu dans l'Etat. A la suite des hostilités de 1971, le Conseil, par sa résolution 307 (1971), a exigé "qu'un cessez-le-feu durable et l'arrêt de toutes les hostilités dans toutes les zones du conflit soient strictement observés et restent en vigueur jusqu'à ce qu'intervienne, dès que possible, le retrait de toutes les forces armées sur leur territoire respectif et sur des positions qui respectent pleinement la ligne du cessez-le-feu au Jammu et Cachemire, contrôlée par le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan".

2A.86 Actuellement, le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan exerce ses fonctions le long de la ligne de contrôle convenue par l'Inde et le Pakistan à Simla en juillet 1972, laquelle suit, avec certaines modifications, la ligne du cessez-le-feu établie par l'Accord de Karachi de juillet 1949. Les observateurs militaires du Groupe sont installés dans six postes d'observation du côté indien de la ligne de contrôle et dans sept postes du côté pakistanais. Des fonctionnaires internationaux de l'ONU, secondés par du personnel local, fournissent l'appui administratif et logistique nécessaire.

2A.87 Le rôle du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan est de suivre les faits nouveaux se rapportant au respect du cessez-le-feu prévu par la résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité et de faire rapport sur ces faits, d'enquêter - dans la mesure du possible - sur les plaintes concernant des violations du cessez-le-feu et de proposer ses bons offices pour aider les parties à maintenir la paix.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Observateurs militaires (indemnités journalières)

2A.88 Les ressources prévues à cette rubrique (844 600 dollars), qui font apparaître une diminution de 112 300 dollars, ont été calculées sur la base de l'effectif actuel, qui comprend 40 observateurs militaires, et non pas sur la base de l'effectif approuvé de 45 observateurs. On prévoit que l'effectif du Groupe demeurera inchangé en 1988-1989 (soit 40 observateurs militaires).

Indemnités journalières (missions)

2A.89 Les ressources prévues à ce titre (341 600 dollars) qui font apparaître une diminution de 44 000 dollars, doivent servir à financer a) l'indemnité de subsistance en voyage des fonctionnaires recrutés sur le plan international en poste à Rawalpindi qui se rendent au bureau du Groupe à Srinagar de mai à octobre; b) les indemnités d'installation payables aux fonctionnaires nouvellement affectés à la mission ou mutés à l'intérieur de la zone de la mission.

Frais de voyage du personnel et des observateurs militaires

2A.90 Les ressources prévues sous ces rubriques doivent servir à financer les frais de voyage du chef d'état-major lorsqu'il se rend au Siège pour consultations (11 200 dollars), le coût du rapatriement de 40 observateurs militaires et les frais de voyage, jusqu'à la zone de la mission, de ceux qui doivent les remplacer (579 600 dollars).

Location et entretien des locaux

2A.91 Le montant total des ressources prévues à cette rubrique (73 500 dollars) comprend un crédit non renouvelable de 14 000 dollars qui doit permettre de remplacer l'atelier de menuiserie et de construire un mur de soutènement renforcé pour l'atelier d'entretien du matériel de transport. Le solde correspond aux dépenses renouvelables suivantes : 15 200 dollars pour la location des locaux, 30 000 dollars pour des fournitures destinées à l'entretien et 14 300 dollars pour divers services d'entretien.

Eclairage, chauffage, énergie et eau

2A.92 Les ressources prévues sous cette rubrique (82 800 dollars) doivent permettre de faire face aux dépenses suivantes : électricité et eau (69 000 dollars), chauffage (3 200 dollars), gazole pour les groupes électrogènes (10 400 dollars) et autres frais (200 dollars).

Location et entretien du matériel

2A.93 Les ressources demandées à cette rubrique (950 300 dollars), qui font apparaître une diminution de 93 200 dollars, sont destinées à financer le fonctionnement du parc automobile du Groupe (64 800 dollars), les carburants et lubrifiants (180 200 dollars) et la location d'un avion (695 600 dollars). La mission dispose actuellement d'un parc automobile comprenant 27 véhicules et loue un avion Cessna 421C pour ses besoins à Rawalpindi, Srinagar et dans d'autres zones d'opération. Le coût estimatif de la location de l'avion a été calculé sur la base de l'arrangement actuel avec la société britannique Northern Air Taxi Limited.

Communications

2A.94 Les ressources prévues (47 900 dollars), qui ne font apparaître aucune augmentation par rapport à la base réévaluée des ressources de 1986-1987, correspondent au coût des communications par téléphone et par télex (24 000 dollars) et de l'envoi de la valise diplomatique (23 900 dollars).

Services divers

2A.95 Les ressources demandées à cette rubrique (65 700 dollars), qui ne font apparaître aucune augmentation par rapport à la base réévaluée des ressources de 1986-1987, correspondent aux frais de transport et frais connexes (17 100 dollars), au coût de l'assurance générale (11 100 dollars) et à celui de services divers (37 500 dollars).

Fournitures et accessoires

2A.96 Les ressources prévues à cette rubrique (245 400 dollars) sont destinées à couvrir le coût des fournitures de bureau consommables (23 000 dollars), des fournitures pour les télécommunications (pièces détachées, papier pour

téléscripteur, câble coaxial, câble électrique, etc.) (146 500 dollars) et des diverses fournitures suivantes (75 900 dollars) : indemnité d'habillement des observateurs militaires (17 000 dollars); pièces détachées pour machines de bureau (14 600 dollars); uniformes des agents du Service mobile (11 200 dollars); fournitures électriques (6 200 dollars); abonnements à des journaux et magazines (6 000 dollars); uniformes des agents locaux (3 800 dollars); autres fournitures (17 100 dollars).

Mobilier et matériel

2A.97 Le montant total des ressources nécessaires (391 600 dollars) fait apparaître une augmentation de 15 200 dollars destinés à couvrir le coût du remplacement de mobilier et de matériel de bureau usé ou endommagé et une augmentation correspondant à une dépense non renouvelable de 46 200 dollars prévue pour le remplacement de matériel de transport. Le solde de 330 200 dollars correspond à des dépenses renouvelables au titre du mobilier et du matériel de bureau (16 500 dollars), des véhicules (112 000 dollars) et du matériel de télécommunications (201 700 dollars).

3. Dépôt de l'ONU à Pise

TABLEAU 2A.39. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Augmen- tation totale	Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sement des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989			
Postes permanents	682,6	(13,8)	-	47,6	33,8	716,4	
Dépenses communes de personnel	300,1	(7,7)	-	23,2	15,5	315,6	
Location et entretien des locaux	61,2	(33,1)	35,9	3,7	6,5	67,7	
Location et entretien du matériel	14,1	0,9	-	1,2	2,1	16,2	
Communications	30,4	1,6	(1,0)	2,3	2,9	33,3	
Dépenses de représentation	4,0	0,2	(1,8)	0,2	(1,4)	2,6	
Services divers	27,8	1,6	-	2,2	3,8	31,6	
Fournitures et accessoires	22,6	1,4	(1,0)	1,7	2,1	24,7	
Mobilier et matériel	24,5	1,5	-	2,1	3,6	28,1	
Total	1 167,3	(47,4)	32,1	84,2	68,9	1 236,2	

TABLEAU 2A.39 (suite)

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
1 119,9	32,1	40,0	-	(7,9)	(0,7) %	

2) Fonds extra-budgétaires

-

Total	1 236,2
-------	---------

TABLEAU 2A.40. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Dépôt de l'ONU à Pise

	Postes permanents		Postes temporaires		Total
	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987	1988-1989	
Catégories	1986-1987	1988-1989	1986-1987	1988-1989	1986-1987 1988-1989 1986-1987 1988-1989
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
P-5	1	1	-	-	1 1
Total	1	1	-	-	1 1
Autres catégories					
Agents locaux	8	-	-	-	8
Agents du Service mobile	3	-	-	-	3
Total	11	11	-	-	11 11
Total général	12	12	-	-	12 12

3. Dépôt de l'ONU à Pise

2A.98 Le Dépôt de l'ONU à Pise, qui est en service depuis novembre 1956, sert de dépôt central pour des articles comme le matériel radio et les pièces détachées, les uniformes, les emblèmes et drapeaux des Nations Unies, les véhicules et pièces détachées, les groupes électrogènes et les machines de bureau. L'objectif est d'assurer, selon les besoins, la livraison rapide d'approvisionnements et de matériel aux missions existantes et nouvellement créées. En conservant un stock optimal de ces articles au Dépôt, on peut accélérer les opérations d'approvisionnement et réduire au minimum les délais de livraison. Le Dépôt sert également de zone de réception pour une grande partie des fournitures, des véhicules et du matériel nécessaires aux missions au Moyen-Orient.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Location et entretien des locaux

2A.99 Le montant des ressources prévues à cette rubrique (64 000 dollars) accuse une augmentation de 35 900 dollars qui représente l'effet combiné d'une augmentation non renouvelable de 40 000 dollars, se rapportant à la réfection du revêtement du sol de l'entrepôt principal, et d'une diminution de 4 100 dollars. Le revêtement goudronné du sol de l'entrepôt a été fortement endommagé au cours des années en raison de l'important trafic de camions et de chariots de levage, et il est donc essentiel de le réparer. Le solde de 28 100 dollars correspond au coût estimatif de l'entretien du bâtiment dans lequel se trouve le Dépôt de l'ONU à Pise.

Location et entretien du matériel

2A.100 Les ressources prévues à ce titre (15 000 dollars), qui ne font apparaître aucune augmentation par rapport à la base réévaluée des ressources de 1986-1987, correspondent au coût estimatif de l'entretien de quatre véhicules et d'un chariot de levage (8 400 dollars), de l'achat des carburants et lubrifiants (4 000 dollars) et de l'entretien et de la réparation de machines de bureau et de matériels d'atelier (2 600 dollars).

Communications

2A.101 Les ressources prévues à cette rubrique (31 000 dollars) doivent permettre de couvrir le coût des communications par téléphone et par télex, des services postaux locaux et de la location d'une boîte postale (21 800 dollars), ainsi que de l'envoi d'une valise diplomatique hebdomadaire entre New York et Pise (9 200 dollars).

Services divers

2A.102 Les ressources prévues à cette rubrique (29 400 dollars) sont destinées à couvrir les frais de transport et les frais connexes (21 100 dollars), le coût de l'assurance et d'autres services (8 300 dollars).

Fournitures et accessoires

2A.103 Les ressources prévues à cette rubrique (23 000 dollars) correspondent au coût des articles de papeterie et des fournitures de bureau, notamment du matériel de reproduction (7 000 dollars) et diverses fournitures (16 000 dollars).

Mobilier et matériel

2A.104 Le montant total des ressources prévues (26 000 dollars), qui ne fait apparaître aucune augmentation par rapport à la base réévaluée des ressources de 1986-1987, correspond au coût du mobilier et du matériel de bureau (bureaux, étagères, tables, classeurs, etc.) (4 800 dollars), de matériels divers (9 200 dollars) et du remplacement d'un véhicule (12 000 dollars).

4. Personnel administratif et technique (personnel chargé des communications)

TABLEAU 2A.41. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Augmen- tation totale	Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources de 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sment des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989			
Postes permanents	1 792,0	(95,2)	-	78,4	(16,8)	1 775,2	
Dépenses communes de personnel	966,0	(47,6)	-	39,2	(8,4)	957,6	
Indemnités journalières et mensuelles (mission)	76,3	1,1	-	3,6	4,7	81,0	
Total	2 834,3	(141,7)	-	121,2	(20,5)	2 813,8	

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)			
2 692,6	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2A.41 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1986-1987 Montant estimatif des dépenses	1988-1989 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	148,5	148,5
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	148,5	148,5
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels	-	-
Total c)	-	-
Total a), b) et c)	148,5	148,5
Total		2 962,3

TABLEAU 2A.42. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Personnel administratif et technique (personnel chargé des communications)

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires		Total
	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	Budget ordinaire 1986-1987 1988-1989	extra-budgétaires 1986-1987 1988-1989	Fonds 1986-1987 1988-1989	
Autres catégories					
Agents locaux	-	-	-	-	-
Agents du Service mobile	28	-	1	2	30
Total	28	-	1	2	30

4. Personnel administratif et technique (personnel chargé des communications)

2A.105 Le Bureau des activités opérationnelles hors Siège et activités d'appui externe fournit le personnel chargé des communications (opérateurs radio et techniciens radio) à l'Office des Nations Unies à Genève, au Programme des Nations Unies pour l'environnement à Nairobi, à la Station de l'ONU à Lusaka et aux sièges des commissions régionales. Ce personnel reçoit et transmet des messages par l'intermédiaire du réseau de communications de l'ONU, entretient et répare le matériel de communications et offre quotidiennement son assistance et des services consultatifs pour tout ce qui touche aux communications dans ces lieux d'affectation.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

2A.106 Le personnel comprend actuellement 28 agents du Service mobile (postes permanents) chargés de faire fonctionner le réseau de communications qui appuie les opérations des missions politiques, des missions de maintien de la paix et autres missions hors Siège.

2A.107 Comme l'indique le tableau 2A.41, les ressources prévues au budget ordinaire équivalent au montant actualisé du crédit ouvert pour l'exercice biennal 1986-1987.

E. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

TABLEAU 2A.43. ANALYSE DES COUTS GLOBAUX

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Principaux objets de dépense	Crédits ouverts pour 1986- 1987	Montants des dépenses supplémentaires prévues				Crédits demandés pour 1988- 1989
		Réévalu- ation de la base de res- sources	de (aux 1986-1987 (aux taux révisés de 1987)	Accrois- sement des res- sources (aux taux révisés de 1987)	Infla- tion en 1988 et 1989	
Postes permanents	8 880,6	(499,8)	-	226,8	(273,0)	8 607,6
Personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires)	17,3	0,3	(2,1)	0,7	(1,1)	16,2
Dépenses communes de personnel	3 531,8	(206,2)	-	110,5	(95,7)	3 436,1
Indemnités de représentation	15,2	-	-	-	-	15,2
Total	12 444,9	(705,7)	(2,1)	338,0	(369,8)	12 075,1

Analyse de la croissance réelle (aux taux révisés de 1987)

(1) Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987	Accroissement des ressources				(5) Montant ajusté	Taux de croissance réelle (5) sur (1)
	(2) Montant nominal	(3) Moins : dépenses non renouvelables	(4) Plus : crois- sance différée (nouveaux postes)	(5) Montant ajusté		
11 739,2	(2,1)	-	-	(2,1)	-	

TABLEAU 2A.43 (suite)

2) Fonds extra-budgétaires

	1986-1987 Montant estimatif des dépenses	1988-1989 Montant estimatif des dépenses
a) Services d'appui à :		
i) D'autres organismes des Nations Unies	-	-
ii) Des programmes extra-budgétaires	-	-
Total a)	-	-
b) Activités de fond	-	-
Total b)	-	-
c) Projets opérationnels		
Services d'enseignement	254 116,0	277 646,0
Services de santé	82 728,0	92 997,0
Services de secours	43 513,0	49 397,0
Total c)	380 357,0	420 040,0
Total a), b) et c)	380 357,0	420 040,0
Total		432 115,1

TABLEAU 2A.44. ANALYSE DU TOTAL REEVALUE DE LA BASE DE RESSOURCES DE 1986-1987
(AUX TAUX REVISES DE 1987)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Dépenses supplémentaires										Montant net des dépenses supplémentaires de 1986-1987	Total réévalué de la base de ressources de 1986-1987 (10)
	Crédits ouverts pour 1986-1987 (1)	Dépenses non renouvelables de 1986-1987 (2)	Effet différé de l'accroissement des ressources 1986-1987 (3)	Autres postes permanents (4)	Autres objets de dépenses (5)	Réévaluation des coûts aux taux révisés de 1987 (6)	Autres postes permanents (7)	Ajustements spéciaux (8)	Total (8)	(9)		
E. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	12 444,9	-	-	291,4	0,3	(1997,4)	(705,7)	(705,7)	(705,7)	(705,7)	11 739,2	
Total	12 444,9	-	-	291,4	0,3	(1997,4)	(705,7)	(705,7)	(705,7)	(705,7)	11 739,2	

a/ Compte tenu de la révision du pourcentage de postes vacants pour 1988-1989.

TABLEAU 2A.45. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Catégories	Postes permanents		Postes temporaires				Total
	Budget 1987-1988	1989-1988	Budget ordinaire 1986-1987	1989-1988	Fonds		
					Budget ordinaire 1986-1987	extra-budgétaires 1988-1989	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SCA	1	1	-	-	-	1	1
SSG	1	1	-	-	-	1	1
D-2	1	1	-	-	-	1	1
D-1	10	10	-	-	-	10	10
P-5	16	16	-	-	-	16	16
P-4	36	36	-	-	-	36	36
P-3	15	15	-	-	-	15	15
P-2/1	2	2	-	-	-	2	2
Total	82	82	-	-	-	82	82
Agents des services généraux							
Autres classes	10	10	-	-	-	10	10
Total	10	10	-	-	-	10	10
Total général	92	92	-	-	-	92	92

E. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

2A.108 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé par l'Assemblée générale aux termes de sa résolution 302 (IV) du 8 décembre 1949; le mandat actuel de l'Office court jusqu'au 30 juin 1990 conformément à la résolution 41/69 de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 1986. Par sa résolution 3331 B (XXIX) du 17 décembre 1974, l'Assemblée a décidé que les dépenses à engager au titre des traitements du personnel international au service de l'Office qui auraient été financés par des contributions volontaires seraient imputées à compter du 1er janvier 1975 sur le budget ordinaire de l'ONU pour la durée du mandat de l'Office. Etant donné qu'au moment de l'établissement du présent projet de budget aucun règlement politique n'était encore intervenu au sujet des réfugiés de Palestine, on a présumé que le programme serait maintenu pendant toute la durée de l'exercice biennal 1988-1989.

2A.109 L'Office fournit aux réfugiés de Palestine immatriculés et remplissant les conditions requises des services essentiels d'enseignement, de santé et de secours. Dans la limite des ressources dont il dispose, il fournit aussi de tels services à toutes autres personnes se trouvant dans une situation particulièrement critique parce qu'elles ont été déplacées du fait des hostilités de juin 1967 au Proche-Orient. En décembre 1986, le nombre de réfugiés immatriculés à l'Office s'élevait à 2,17 millions, la majorité d'entre eux remplissant les conditions requises pour bénéficier en permanence des services que peut leur fournir l'Office en fonction de leur situation.

2A.110 Le programme d'enseignement de l'Office comprend l'enseignement général aux niveaux élémentaire et secondaire (premier cycle), la formation professionnelle et pédagogique dans les centres de formation professionnelle que l'Office administre et un programme de bourses d'études universitaires à l'intention des réfugiés désirant poursuivre des études supérieures. L'Office administre 635 écoles et huit centres de formation.

2A.111 Dans le cadre de son programme général de services de santé des collectivités, l'Office assure des services de médecine préventive et curative, des soins de santé maternelle et infantile et fournit un appoint nutritionnel aux groupes de population les plus vulnérables. Dans ce cadre, l'Office administre 98 centres de santé et 94 centres d'alimentation complémentaire. Il prend également des dispositions pour que les malades puissent être hospitalisés, principalement en subventionnant leur traitement dans des hôpitaux publics et privés. Il assure en outre des services d'assainissement dans 61 camps abritant des réfugiés et personnes déplacées d'origine palestinienne.

2A.112 Le programme des services de secours comprend la fourniture d'une aide aux réfugiés indigents sous diverses formes : distribution de rations alimentaires de base, de couvertures et de vêtements pour enfants; construction d'abris et services de réparation; octroi de dons en espèces de montant limité et programme de formation pour adultes. Tous les réfugiés immatriculés peuvent bénéficier des services prévus au titre du programme permanent d'aide sociale.

2A.113 Conformément aux dispositions de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, l'Unesco et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont conclu avec l'Office des accords qui prévoient que ces deux institutions prennent à leur charge les aspects techniques des programmes d'enseignement et de santé de l'Office. L'Unesco pourvoit toujours gratuitement le poste de directeur des services

d'enseignement de l'Office et fournit les services de 19 autres spécialistes; de son côté, l'OMS pourvoit dans les mêmes conditions le poste de directeur des services de santé de l'Office et fournit cinq autres de ses spécialistes. L'Office emploie à l'heure actuelle environ 17 300 agents locaux qui continueront d'être rémunérés à l'aide des contributions volontaires dont l'Office dispose pour ses activités opérationnelles.

2A.114 Les activités de l'Office correspondent au programme 2 du chapitre 8 du plan à moyen terme pour la période 1984-1989. On trouvera décrits ci-après les sous-programmes, leurs éléments de programme et produits correspondants.

Sous-programme 1. Services d'enseignement

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 7 184 700 dollars (soit 59,5 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 8.41 à 8.44.

c) Éléments de programme :

1.1 Enseignement général

Produits :

i) Services d'enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire (premier cycle) dans les écoles UNRWA/Unesco, à environ 352 800 enfants de réfugiés. Ce chiffre augmente d'environ 2 % par an;

ii) Assistance à environ 8 540 enfants de réfugiés inscrits dans des établissements privés ou publics, du secondaire pour la plupart.

1.2 Formation professionnelle et technique

Produits :

i) Formation professionnelle, technique et pédagogique de 4 510 stagiaires à l'heure actuelle et d'environ 5 000 stagiaires d'ici la fin de l'exercice biennal;

ii) Octroi d'un nombre limité de bourses d'études universitaires.

Sous-programme 2. Services de santé

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 2 402 900 dollars (soit 19,9 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 8.45 à 8.48.

c) **Eléments de programme :**

2.1 Services de médecine préventive et curative

Produits :

i) Lutte contre les maladies transmissibles, soins de santé maternelle et infantile, services de santé scolaire et éducation sanitaire aux quelque 1 878 000 réfugiés qui y ont droit. Ce nombre devrait avoisiner 2,1 millions d'ici la fin de l'exercice biennal;

ii) Fourniture de services de médecine curative aux quelque 1 800 000 réfugiés qui y ont droit, dans les 98 centres sanitaires (groupes et postes) de l'Office ainsi que dans des hôpitaux publics et des cliniques privées. Le nombre des réfugiés ayant droit au traitement devrait atteindre environ 2,1 millions d'ici la fin de l'exercice biennal.

2.2 Services en matière de nutrition et d'alimentation d'appoint

Produit : Protection et amélioration de l'état nutritionnel des réfugiés grâce à la surveillance des groupes les plus vulnérables, à savoir les jeunes enfants, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les tuberculeux (on compte à l'heure actuelle 137 300 bénéficiaires. Ils devraient être 153 000 d'ici la fin de l'exercice biennal).

2.3 Services d'assainissement du milieu

Produit : Fourniture de services collectifs essentiels en matière d'assainissement concernant environ 753 000 réfugiés, immatriculés ou non, se trouvant dans les camps : approvisionnement en eau potable, enlèvement des ordures, évacuation des eaux et lutte contre les insectes et les rongeurs vecteurs de maladies. Le nombre des bénéficiaires devrait avoisiner 820 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

Sous-programme 3. Services de secours

a) Ressources nécessaires : budget ordinaire : 2 487 500 dollars (soit 20,6 % du total prévu pour le programme).

b) Référence : plan à moyen terme pour la période 1984-1989 (A/37/6 et Corr.1), paragraphes 8.49 à 8.52.

c) **Eléments de programme :**

3.1 Assistance spéciale aux personnes dans une situation critique

Produit : Fourniture de farine, de riz, de sucre, d'huile et de protéines, ainsi que d'une assistance sous d'autres formes (couvertures et vêtements, dons en espèces et abris) à quelque 118 000 réfugiés. Le nombre des bénéficiaires devrait passer à 148 600 d'ici la fin de l'exercice biennal.

3.2 Fourniture d'abris

Produit : La population des camps de réfugiés (753 000 personnes) devrait atteindre 820 000 personnes d'ici la fin de l'exercice biennal.

3.3 Programme d'aide sociale

Produits : Fourniture à environ 1 718 000 réfugiés de conseils dans le domaine de l'aide sociale; organisation d'activités préscolaires pour les enfants, de centres d'activités pour les jeunes et les femmes; formation des adultes aux métiers artisanaux et assistance aux handicapés. Le nombre des bénéficiaires devrait s'élever à 1 877 000 d'ici la fin de l'exercice biennal.

Ressources nécessaires (aux taux révisés de 1987)

Personnel temporaire

2A.115 Les ressources prévues à ce titre (15 500 dollars) doivent permettre de fournir un(e) secrétaire au bureau de liaison de l'Office à New York lorsque le Commissaire général de l'Office se trouve au Siège pour assister aux sessions de l'Assemblée générale, et de remplacer la secrétaire de l'Office lorsqu'elle est malade ou en congé.